

MALI

**ENQUÊTE SUR LA PRÉSENCE DES
MIGRANTS DANS LES RÉGIONS
DE KAYES ET SIKASSO**

.....
DÉCEMBRE 2021

© IOM/2021

Pour toute information extraite de ce document qu'elle soit citée, paraphrasée ou utilisée de quelque manière que ce soit, la source doit être mentionnée comme suit : "Source : Organisation Internationale pour les Migrations [Mois Année] Enquête sur la présence des migrants".

Les avis exprimés dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'OIM, des donateurs et des partenaires : l'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société.

En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants. Les cartes présentées dans ce rapport ne sont fournies qu'à titre illustratif. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et noms géographiques peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM. Ce document a été élaboré avec l'aide financière du ministère des Affaires Etrangères des Pays Bas (Projet COMPASS).

Les opinions exprimées dans le présent document ne peuvent en aucun cas être interprétées comme reflétant l'opinion officielle des donateurs.

SOUTIEN FINANCIER

Ce rapport a été produit par l'équipe de l'INSTAT et de la DTM du Bureau de l'OIM au Mali, avec le soutien financier de :

COMPASS
Orienter les migrations sûres

 **OIM**
ONU MIGRATION

 Ministère des Affaires étrangères

Ce projet est financé par le ministère des Affaires Etrangères des Pays Bas

© Organisation internationale pour les migrations (OIM)
Octobre 2021

 **OIM**
ONU MIGRATION

Organisation Internationale pour les Migrations
Représentation du Mali
Badalabougou Rue Gamal A Masser, Bamako-Mali
Tel. : +223 20 22 76 97
E-mail : dtmmali@iom.int
Site Internet : <https://www.dtm.iom.int/Mali>

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX	3
LISTE DES FIGURES	4
DEFINITION DES CONCEPTS	6
RESUME	3
INTRODUCTION	4
2.1 Échantillonnage :.....	5
2.2 Outils de collecte de données :	6
2.3. Organisation de la collecte des données	7
3.1. Profil sociodémographique des migrants enquêtés	8
3.2. MOBILITE DES MIGRANTS ENQUETES	10
3.2.1 Parcours migratoire et modalités de voyage des migrants	10
3.2.2 Financement du voyage et intentions futures.....	13
3.3. SITUATION ECONOMIQUE DES MIGRANTS ENQUETES	13
3.3.1. Activités économiques et situation professionnelle des migrants	13
3.3.2 Transfert de fonds	15
3.4. VULNERABILITES, RISQUES D’EXPLOITATION ET TRAITE DES MIGRANTS	16
3.4.1 Conditions de travail des migrants.....	17
3.4.2 Violences et discrimination subis par les migrants	20
3.4.3 Accès aux soins médicaux	21
3.4.4 Accès au logement :	21
3.4.5 Difficultés financières :	22
3.5. Relations et intégration avec la communauté d’accueil	23

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Taille de l’échantillon par commune	6
Tableau 2: Répartition des migrants dénombrés par région, cercle et commune	7
Tableau 3 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon l’intention de retour dans leur pays de résidence habituelle ou ailleurs	13
Tableau 4 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon le sexe et le statut dans l’occupation	14
Tableau 5 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon le sexe et revenu moyen mensuel	15
Tableau 6: Répartition (%) des migrants par nationalité selon la fréquence des revenus.....	16
Tableau 7 : Répartition (%) de migrants par nationalité selon la raison de la non-possession de document d’identification	17
Tableau 8 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon es raisons du nonaccès aux soins médicaux.....	21
Tableau 9 : Répartition des migrants par nationalité selon le sexe.....	25
Tableau 10 : Répartition des migrants par nationalité selon le groupe d’âge.....	25
Tableau 11 : Répartition des migrants par nationalité selon l’état matrimonial	25
Tableau 12 : Répartition des migrants par nationalité selon le niveau d’éducation	26
Tableau 13 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon la durée de résidence au Mali.....	26
Tableau 14 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon la raison de choix du Mali comme pays de destination	26

Tableau 15 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon l'intention de quitter le Mali dans les douze (12) prochains mois.....	27
Tableau 16 : Répartition (%) des migrants par sexe selon la raison de choix du Mali comme pays de destination.....	27
Tableau 17 : Répartition (%) des migrants par nationalité ayant contracté une dette pour financer le voyage.....	28
Tableau 18.....	28
Tableau 19 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon l'organisation de leur voyage.....	29
Tableau 20 : Répartition (%) des migrants par nationalité et par sexe, selon l'organisation du voyage (seul ou en groupe).....	29
Tableau 21 : Répartition (%) de migrants par nationalité selon la possession de document d'identification.....	30
Tableau 22: Répartition (%) des migrants par sexe selon la possession d'un contrat de travail	30
Tableau 23 : Répartition (%) des migrants par nationalité et par sexe contraint de travail forcé	30
Tableau 24 : Répartition (%) des migrants par commune et sexe selon la disponibilité du temps de repos	31
Tableau 25 : Répartition (%) de migrants par commune selon la rémunération conformément aux termes du contrat	31
Tableau 26 : Répartition (%) des migrants par commune et par sexe victimes de discrimination subie	32
Tableau 27 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon l'accès aux soins médicaux.....	32
Tableau 28.....	32
Tableau 29 : Répartition (%) des migrants par sexe selon l'accès aux logements	33
Tableau 30 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon les difficultés financières.....	33
Tableau 31 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon leurs participations aux évènements organisés par la communauté	33
Tableau 32 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon leurs relations avec la communauté	34
Tableau 33 : Répartition (%) des migrants par sexe selon la relation avec la communauté.....	34

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Répartition (%) des migrants par nationalité.....	8
Figure 2: Répartition (%) des migrants par nationalité selon le sexe	8
Figure 3: Répartition (%) des migrants enquêtés par nationalité selon le groupe d'âge	9
Figure 4: Répartition (%) des migrants par nationalité selon le sexe et le statut matrimonial	10
Figure 5: Répartition (%) des migrants par nationalité selon le niveau d'éducation.....	10
Figure 6: Répartition (%) des migrants par nationalité selon le choix du Mali comme pays de destination	11
Figure 7 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon le responsable de l'organisation de leur voyage.....	12
Figure 8 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon l'intention de quitter le Mali dans les douze (12) prochains mois.....	12
Figure 9 : Répartition (%) des migrants par nationalité ayant contracté une dette pour financer le voyage (%)......	13
Figure 10 : Répartition (%) des migrants par branche d'activité selon la nationalité	14
Figure 11 : Répartition (%) des migrants par nationalité et sexe qui effectuent des transferts de fonds	15
Figure 12: Répartition (%) de migrants par nationalité selon la possession de document d'identification.....	17
Figure 13: Répartition (%) des migrants par nationalité selon la possession d'un contrat de travail ..	18

Figure 14 : Répartition (%) de migrants par nationalité selon leur rémunération conformément aux termes du contrat	19
Figure 15 : Répartition (%) de migrants par communes selon la rémunération conformément aux termes du contrat	19
Figure 16 : Répartition (%) de migrants par nationalité ayant subi des cas de violences	20
Figure 17 : Répartition (%) des migrants par nationalité victimes de discrimination subie	20
Figure 18 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon l'accès aux soins médicaux	21
Figure 19 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon les difficultés d'accès aux logements.	22
Figure 20 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon les difficultés financières	22
Figure 21 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon leurs participations aux évènements organisés par la communauté	23

DEFINITION DES CONCEPTS

En vue d'avoir une compréhension commune des concepts utilisés, cette section indique les définitions à considérer dans ce rapport à travers les points suivants :

Migrant : L'OIM définit un migrant comme une personne en déplacement, quels que soient : 1) le statut administratif de la personne (en possession ou non d'un titre de séjour valide) ; 2) le caractère volontaire, ou involontaire, du déplacement ; 3) les motifs du déplacement ; et 4) la durée du séjour.

Système de Suivi des Populations Mobiles : le Système de Suivi des Populations Mobiles (Displacement Tracking Matrix, DTM en anglais) est un système qui permet de faire le suivi des mouvements de populations. Il est mis en œuvre dans le but de recueillir, d'analyser et de disséminer des informations visant à mieux comprendre les mouvements et les besoins des migrants, personnes déplacées et autres populations mobiles, et de guider les réponses gouvernementales et humanitaires au profit de ces populations.

Trafic de migrants : le fait d'assurer, afin d'en tirer, directement ou indirectement, un avantage financier ou un autre avantage matériel, l'entrée illégale dans un Etat Partie d'une personne qui n'est ni un ressortissant ni un résident permanent de cet Etat (Protocole contre le trafic c illicite de migrants par terre, air et mer, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale, 2000, art. 3 a).

Traite des êtres humains : le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes (l'acte), par la menace de recours ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages (le moyen) pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre aux fins d'exploitation (le but). L'exploitation comprend, au minimum, l'exploitation de la prostitution d'autrui ou d'autres formes d'exploitation sexuelle, le travail ou les services forcés, l'esclavage ou les pratiques analogues à l'esclavage, la servitude ou le prélèvement d'organes. Par ailleurs, « le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil d'un enfant aux fins d'exploitation sont considérés comme une "traite des personnes" même s'ils ne font appel à aucun des moyens énoncés », le terme « enfant » désignant toute personne âgée de moins de 18 ans¹.

Travail forcé : désigne tout travail ou service exigé d'un individu sous la menace d'une peine quelconque et pour lequel ledit individu ne s'est pas offert de plein gré.²

Exploitation : Aucune définition reconnue au niveau internationale n'est disponible. Le Protocole sur la traite des personnes ne définit pas « l'exploitation », mais fournit plutôt une liste ouverte d'exemples comprenant, « au minimum, l'exploitation de la prostitution d'autrui

¹ Article 3 du Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, dit « Protocole de Palerme » (2000).

² Article 1 de la Convention N°29 sur le travail forcé (1930).

RESUME

L'objectif général de ce travail est de déterminer les caractéristiques sociodémographiques et économiques des migrants dans les zones d'étude, la mobilité, les conditions de travail, la situation de vulnérabilité, d'exploitation et de traite de ces migrants afin d'apporter des réponses programmatiques.

L'enquête a été réalisée dans les régions de Kayes et de Sikasso. Elle a permis d'enquêter 1116 migrants économiques répartis entre les deux régions.

L'étude montre que les migrants Burkinabés sont les plus nombreux parmi les migrants enquêtés. La proportion des hommes migrants est plus élevée que celle des femmes migrantes et ce quel que soit la nationalité sauf chez les migrants nigériens où les femmes sont les plus nombreuses (81%). L'analyse révèle que la majorité des migrants enquêtés sont des adultes âgés de 25 à 64 ans, sont célibataires et n'ont aucun niveau d'instruction.

La majorité des migrants (71%) réside au Mali depuis plus de 6 mois. L'accès à l'emploi, la recherche de meilleures opportunités économiques constituent le principal motif d'immigration au Mali. En outre, plus de la moitié migrants interrogés a affirmé avoir voyagé seul pour venir au Mali. Cependant, les voyages d'un certain nombre de migrants ont été organisés par leurs employeurs ou par des parents, proches ou des passeurs. La plupart des migrants enquêtés envisagent de retourner dans leur pays de résidence habituelle. Les migrants qui veulent poursuivre leurs parcours migratoires en allant dans d'autres pays représentent 6 pour cent.

Dans les différentes zones couvertes par l'enquête, l'exploitation minière (70%), le commerce (15%) et l'agriculture (7%) ont été les principales activités génératrices de revenus de la majorité des migrants interrogés. L'étude montre que plus de quatre migrants enquêtés sur dix (45%) sont des employés et 43 pour cent sont des travailleurs indépendants. La majorité des migrants envoie de l'argent à leurs ménages d'origine. Ces transferts se font mensuellement et occasionnellement. Une grande partie de l'argent envoyée par les migrants est utilisée pour les dépenses de consommation de leurs ménages d'origine.

Par ailleurs, une proportion non négligeable de migrants qui travaille se trouve dans une situation de vulnérabilité, d'exploitation et éventuellement de traite dans des localités couvertes par l'étude. L'analyse révèle que 21 pour cent des migrants enquêtés ne disposent pas de document d'identification. Les nationalités concernées par cette situation sont principalement les Togolais (45%), Ivoiriens (25%), Burkinabés (22%) et les Nigériens (19%). En outre, un certain nombre de migrants enquêtés (34%) ne possèdent pas de contrat de travail et travaillent de façon excessive c'est-à-dire au-delà des horaires prévus par les textes et sans être rémunérés de manière convenable (33%). Cette situation est plus marquée dans les communes de Tiougui, de Dogo, de Kolondieba et de Sadiola où respectivement la proportion de migrants ayant un temps de travail excessif est respectivement de 48, 46, 45 et 37 pour cent.

Des cas de violence physique, sexuelle et psychique ont été signalés par des migrants (10%) dans la commune de Kola dans la région de Bougouni. En outre, dans les communes de Kenieba et de Goudiaka, respectivement 7 et 5 pour cent des migrants ont été affectés par des actes de violence.

INTRODUCTION

Le Mali est un important carrefour migratoire en Afrique de l’Ouest, étant à la fois un pays d’origine, de transit et de destination pour des milliers de migrants. La position géographique du Mali et ses frontières perméables partagées avec sept pays, combinées à son histoire, placent le pays au centre des différentes dynamiques des flux migratoires. En 2020, l’UNDESA a enregistré plus de 485 000 migrants vivant au Mali, dont 85 pour cent sont des ressortissants de la région d’Afrique de l’Ouest et du Centre.³ Le Mali est un point de transit stratégique par rapport à sa position géographique, entre le Maghreb et l’Afrique de l’Ouest et Centrale, facilite le départ des candidats à la migration régulière et irrégulière. Il a établi des accords bilatéraux d’établissement et de circulation avec des pays d’Afrique centrale et du Maghreb, rendant encore plus attractif un passage par le Mali, car ces accords facilitent la poursuite de la migration vers le Nord (Daniel, 2009).

Les ressources minières, les activités agricoles, les échanges commerciaux, sont des facteurs attrayants au Mali qui poussent les étrangers à venir pour travailler dans ces différents secteurs. Les étrangers au Mali sont principalement celles de l’Afrique subsaharienne qui se déplacent généralement pour avoir de meilleures opportunités d’emploi ou de moyens de subsistances. La région ouest-africaine est une grande zone de départ. Le dynamisme de certains secteurs de l’économie que connaît actuellement le Mali attire de plus en plus les migrants ressortissants des pays de l’Afrique de l’Ouest vers ce pays.

La situation sécuritaire dans certaine partie du pays, ne permet pas de garantir une mobilité sûre des migrants. Toutefois, depuis 2012, le Mali fait face à une crise multidimensionnelle où les conditions économiques et les situations politiques et sécuritaires poussent à la mobilité. Face à l’insécurité au Nord et au Centre du Mali, certains migrants au départ et en transit, sont souvent exposés à des risques de kidnappings, de travail forcé dans certaines zones maitrisées par les groupes armées, de traite de personnes, de trafic de migrants, d’abus et d’exploitation.

Afin de renforcer la gouvernance pour des migrations sûres et ordonnées, sur la base de données factuelles, l’Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) accompagne ses partenaires au Mali dans plusieurs initiatives de gestion de l’information. Depuis 2016, l’OIM a mis en œuvre la composante de suivi des flux migratoires (FMP) de la Matrice de Suivi des Déplacement (DTM), en collaboration avec les autorités nationales et locales, afin de fournir des informations sur les flux de migrants en transit au Mali, leurs profils socio-économiques, ainsi que les défis auxquels ils font face le long des routes.

C’est dans ce cadre que l’OIM, en collaboration avec l’Institut National de la Statistique du Mali (INSTAT), a mis en œuvre une enquête dite de Présence des Migrants.

Le présent document est structuré en trois parties dont la première porte sur les objectifs ; la deuxième partie décrit la démarche méthodologique ; la troisième partie examine les principaux résultats.

³ <https://www.un.org/development/desa/pd/themes/international-migration>

1. OBJECTIF

Cette enquête a pour objectif de mettre en lumière les tendances, profils, vulnérabilités et besoins spécifiques des populations migrantes afin de mettre en place un cadre spécifique en faveur de la protection des migrants, de la lutte contre la traite et de la promotion d'un retour sûr et digne en vue d'une réintégration durable.

Plus spécifiquement, cette enquête vise à :

- ✓ Produire un profil démographique et socio-économique par type des migrants actuellement dans les zones géographiques ciblées ;
- ✓ Déterminer le parcours migratoire et les intentions futures des migrants ;
- ✓ Classifier les zones à forte présence migratoire selon les facteurs économiques d'attractivité dans les zones géographiques ciblées ;
- ✓ Déterminer les risques et vulnérabilités auxquels les migrants font face et identifier avec précision les zones à risques ;
- ✓ Avoir une meilleure compréhension des zones à risque de traite et d'exploitation des migrants ;
- ✓ Identifier les réponses programmatiques possibles contre la traite et d'exploitation.

2. METHODOLOGIE

Cette enquête s'est déroulée entre novembre et décembre 2021, dans les régions de Kayes et de Sikasso où, selon l'Enquête Modulaire Permanente Auprès des Ménages (EMOP) de l'INSTAT réalisée chaque année, une population migrante importante vit dans ces régions.

L'enquête a concerné les principales communes des deux régions (Kayes et Sikasso) où le dynamisme économique (orpaillage, agriculture, commerce, tailleurs, maçons, menuisiers, etc.) attire de nombreux migrants venant des pays voisins du Mali. L'enquête EMOP a aidé dans la sélection des localités de travail en se basant sur le nombre de migrants vivant actuellement dans ses localités.

2.1 Échantillonnage :

Dans le cadre de cette enquête, la population cible était les « migrants économiques », c'est-à-dire les personnes âgées de 18 ans ou plus nées à l'étranger, résidants au Mali et qui exercent une activité économique. Cette migration de travail est principalement originaire de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, particulièrement du Burkina Faso, Guinée-Conakry, Niger, Nigéria, Côte d'Ivoire, Ghana et du Sénégal.

Sur la base de la population totale des migrants économiques des deux régions retenues, un échantillon de 1 100 de ces migrants a été sélectionné. La taille de cet échantillon a été répartie proportionnellement à la taille de la population migrante de chacune des communes des régions retenues, c'est-à-dire Kayes et Sikasso. Ensuite, un certain nombre de migrants économiques ont été tirées par région.

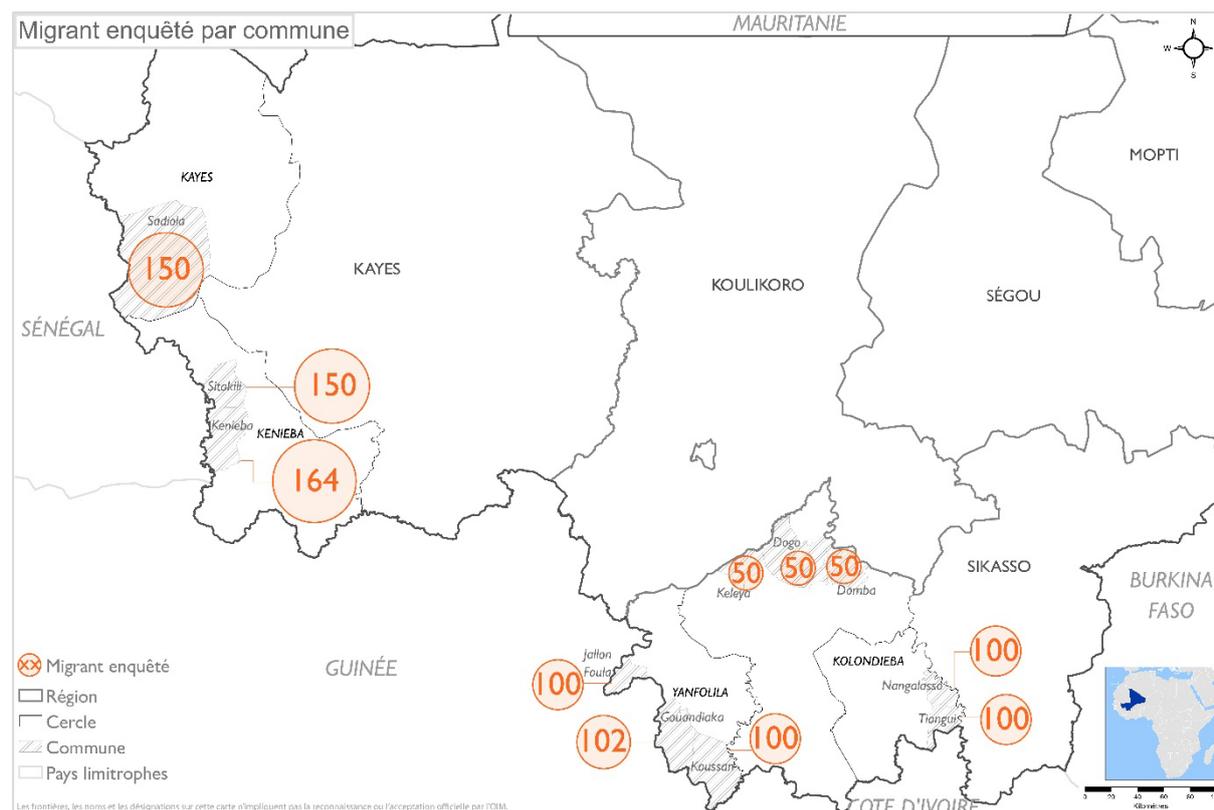
Tableau 1: Taille de l'échantillon par commune

Région	Cercle	Commune	Migrants prévus	Migrants enquêtés
Kayes	Kayes	Sadiola	150	150
		Sitakilly	150	150
	Kenièba	Kenièba	150	164
Sikasso	Bougouni	Keleya	50	50
		Domba	50	50
		Dogo	50	50
	Yanfolila	Goudiaka	100	102
		Koussa	100	100
		Djallon-Foula	100	100
	Kolondiéba	Nangalasso	100	100
		Tiongou	100	100
Total			1100	1116

Source : Enquête sur la migration_Edition2 2021 /Projet COMPASS OIM MALI

Au niveau de chaque commune, avec l'appui des informateurs clés (autorités communales), au maximum cinq villages ou localités où il y a une présence importante de migrants économiques ont été sélectionnés. Au sein de ces villages sélectionnés, après un dénombrement exhaustif de la population migrante économique, un échantillon de migrants a été tiré aléatoirement et enquêté.

Carte 1 : Nombre de migrants enquêtés par communes



2.2 Outils de collecte de données :

Trois outils de collecte des données ont été utilisés pour cette enquête :

1. Un **questionnaire auprès d'informateur clé** qui a permis de localiser et de retenir avec les autorités communales et coutumières une liste des principaux lieux (village, localités) abritant un nombre important de migrants économiques.

2. Un **outil de dénombrement** des migrants âgés de 18 ans ou plus qui a permis de dénombrer l'ensemble des ménages des lieux retenus à partir desquels les ménages ayant au moins un migrant économique ont été identifiés. Cette étape a permis de créer une liste exhaustive des migrants économiques habitant dans ces zones.
3. Enfin, un **questionnaire individuel** qui a permis de mener une enquête individuelle auprès des migrants économiques sélectionnés aléatoirement sur la base des listes exhaustive des migrants économiques réalisé à travers l'outil 2.

2.3. Organisation de la collecte des données

La collecte des données sur le terrain a été réalisée par 20 enquêteurs. Ils ont été recrutés et formés pendant quatre jours par l'équipe de l'INSTAT et de l'OIM. L'équipe d'enquêteurs était constituée de 6 femmes et 14 hommes.

La collecte des données a permis de dénombrer au total 2516 migrants dont 832 à Kayes, 1684 à Sikasso.

Tableau 2: Répartition des migrants dénombrés par région, cercle et commune

Région	Cercle	Commune	Effectif de migrants dénombrés	
Kayes	Kayes	Sadiola	229	
		Sous total	229	
	Kenièba	Kénièba	341	
		Sitakilly	262	
		Sous total	603	
			Total	832
Sikasso	Bougouni	Keleya	58	
		Dogo	70	
		Domba	54	
		Sous total	182	
	Yanfolila	Goudiaka	367	
		Koussa	475	
		Djallon-Foula	189	
		Sous total	1031	
	Kolondièba	Nangalasso	240	
		Tiongui	231	
		Sous total	471	
			Total	1684
			TOTAL	2516

Source : Enquête sur la migration_Edition2 2021 /Projet COMPASS OIM MALI

La situation de la collecte des données montre également que le nombre de migrants ciblés au début a pu être atteint et même dépassé. En effet, pour un échantillon de 1 100 migrants qui devraient être enquêtés, 1 116 ont été enquêtés avec succès, soit un taux de réalisation de 101 pour cent. Ce résultat est valable pour certaines communes telles que le chef-lieu de la commune de Kola et Goudiaka dans le cercle de Yanfolila. Par ailleurs, il est à noter que la commune de Kola a été remplacée par une commune voisine appelée Keleya à cause du conflit entre les migrants et la population de Kola. De plus, le chef-lieu de la commune de Kolondièba a été remplacé par la commune de Nangalasso parce que les sites miniers qui abritaient les migrants dans ce chef-lieu de la commune étaient fermés.

Ensuite, il faut noter la faible représentativité de la communauté Sénégalaise lors de cette deuxième phase. Cela est dû au cas de refus au moment du dénombrement dans les zones de Kenièba et Sadiola

où elle était nombreuse. La raison évoquée était le manque d'information reçu de la part de leurs leaders concernant l'enquête. En effet contrairement à la première phase (où 169 répondants étaient Sénégalais) la deuxième phase n'a enquêté que quatre Sénégalais.

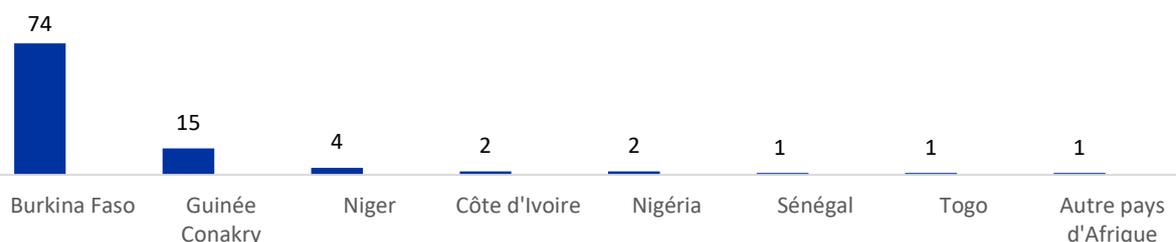
3. RESULTATS

3.1. Profil sociodémographique des migrants enquêtés

Il est question dans cette partie de dégager les caractéristiques sociodémographiques des migrants.

Les migrants Burkinabés sont les plus nombreux (74%) parmi les migrants enquêtés dans les deux régions couvertes. Ils sont suivis en termes de représentativité des Guinéens (15%), Nigériens (4%), Ivoiriens (2%), Nigériens (2%), Sénégalais et Togolais (1%).

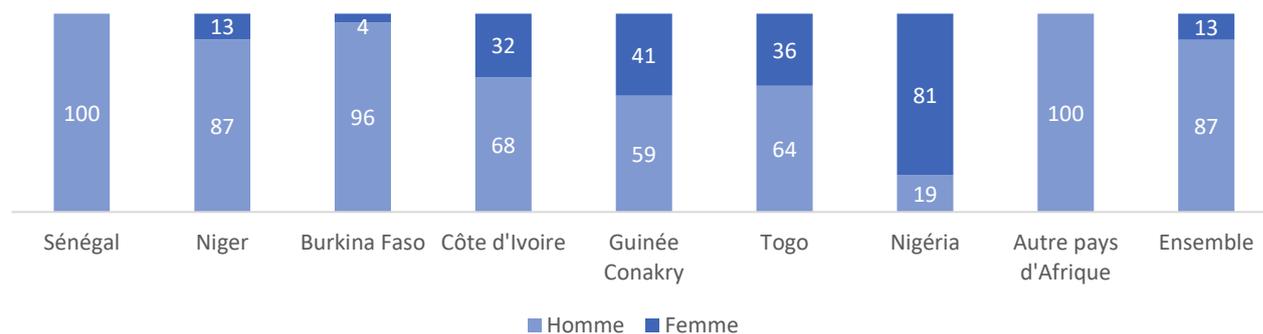
Figure 1: Répartition (%) des migrants par nationalité



Source : Enquête sur la migration_Edition2 2021 /Projet COMPASS OIM MALI

La proportion des hommes migrants est plus élevée que celle des femmes migrantes (87% contre 13%) et ce quel que soit la nationalité. Par contre, chez les migrants nigériens, les femmes sont les plus nombreuses (81%). Selon les dernières statistiques des personnes victimes de traite assistées au retour volontaire et à la réintégration (programmes OIM) vers leur pays d'origine, les Nigérianes, représentent la quasi-totalité des migrants assistés depuis le Mali. Ceci laisse à penser qu'une proportion importante se trouvant dans certaines zones couvertes, pourraient être des personnes vulnérables et parfois même victime de traite et d'exploitation.

Figure 2: Répartition (%) des migrants par nationalité selon le sexe



La majorité des migrants enquêtés sont des adultes âgés de 25 à 64 ans (55%) tandis que 45 pour cent d'entre eux sont âgés de 18 à 24 ans. Ces mêmes résultats sont observés pour toutes les nationalités sauf chez les Burkinabés dont plus de la moitié (51%) a entre 18 et 24 ans.

Carte 2 : Nationalité des migrants enquêtés

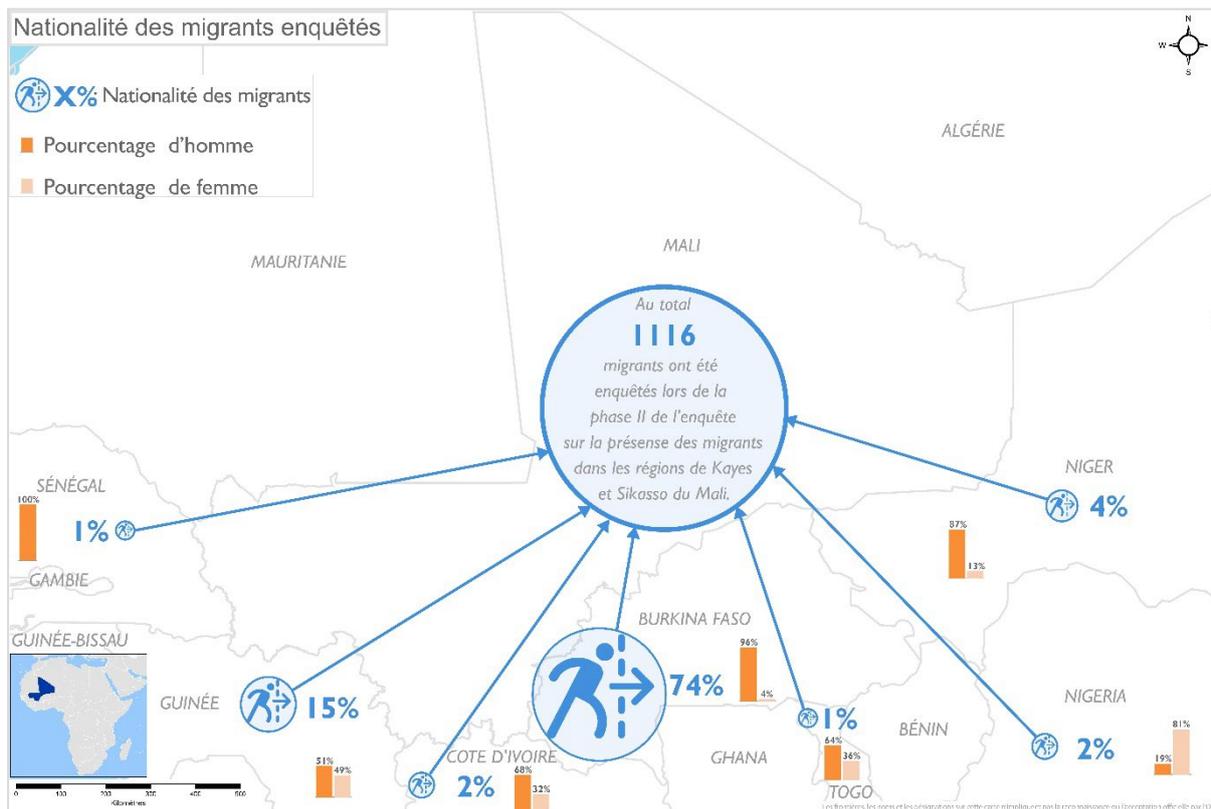
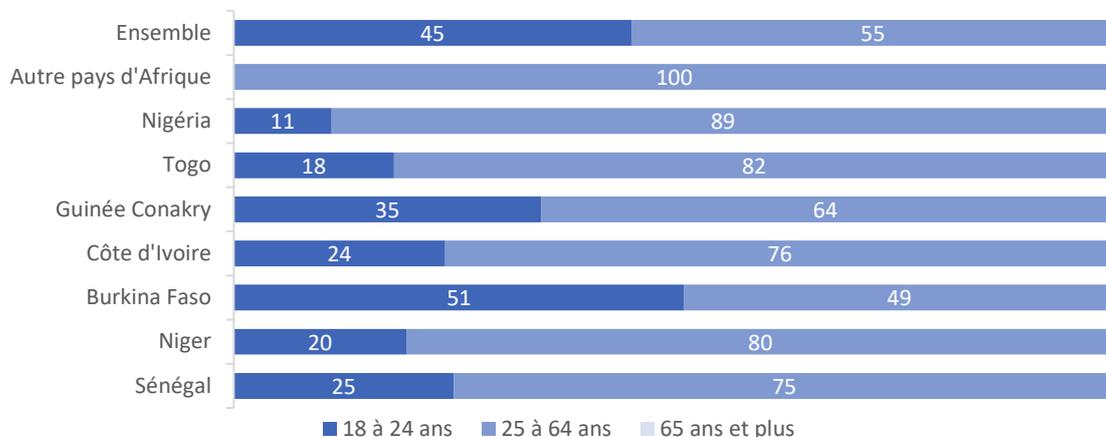
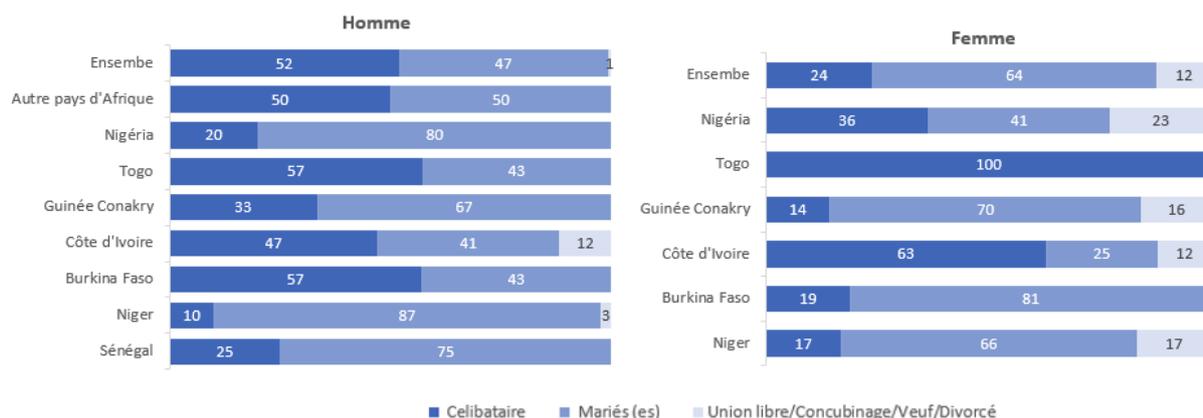


Figure 3: Répartition (%) des migrants enquêtés par nationalité selon le groupe d'âge



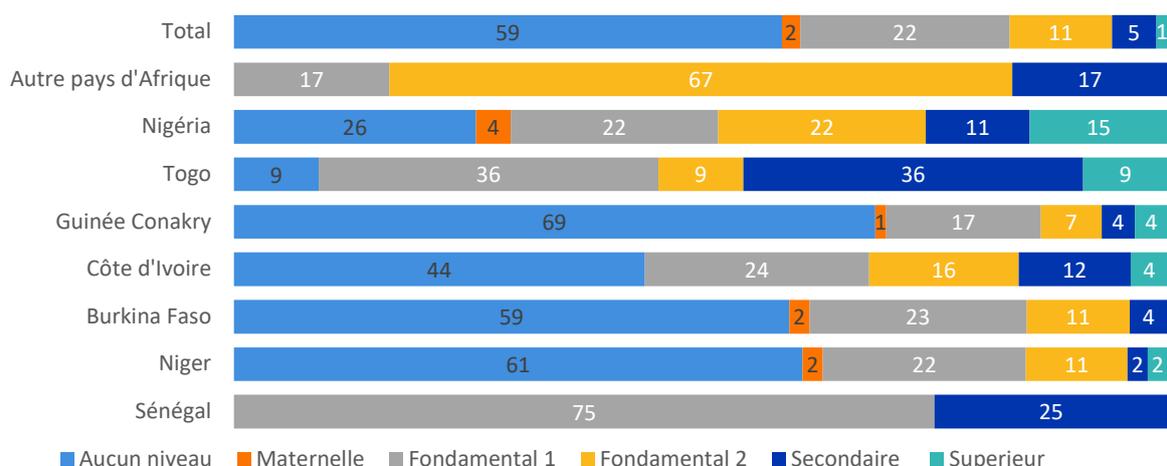
Il apparaît dans le graphique 4 que parmi les hommes migrants interrogés, 52 pour cent sont célibataires. Les ressortissants du Togo (57%), du Burkina Faso (57%) et de la Côte d'Ivoire (47%) ont pour la plupart ce même statut. En revanche, chez les migrants de nationalité Nigérienne, Nigériane, Sénégalaise et Guinéenne, ce sont les hommes mariés qui sont les plus nombreux. Quant aux femmes migrantes, elles sont pour la plupart mariées quel que soit la nationalité sauf pour les Togolaises et les Ivoiriennes dont les proportions de célibataires sont les plus élevées.

Figure 4: Répartition (%) des migrants par nationalité selon le sexe et le statut matrimonial



La majorité des migrants enquêtés n'ont aucun niveau d'éducation (59%). Les migrants de nationalité Guinéenne (69%), Nigérienne (61%), Burkinabé (59%) et Ivoirienne (44%) sont pour la plupart sans niveau d'instruction. Les migrants ayant un niveau fondamental 1 (niveau d'éducation primaire) représentent 22 pour cent de l'ensemble des migrants interrogés et un migrant sur dix (10%) ont un niveau fondamental 2. En outre, chez les ressortissants Sénégalais suivis des Togolais, ceux ayant le niveau fondamental 1 sont les plus nombreux. Par ailleurs, l'analyse révèle une proportion très faible de migrants qui ont le niveau secondaire (5%) et supérieur (1%).

Figure 5: Répartition (%) des migrants par nationalité selon le niveau d'éducation



3.2. MOBILITE DES MIGRANTS ENQUETES

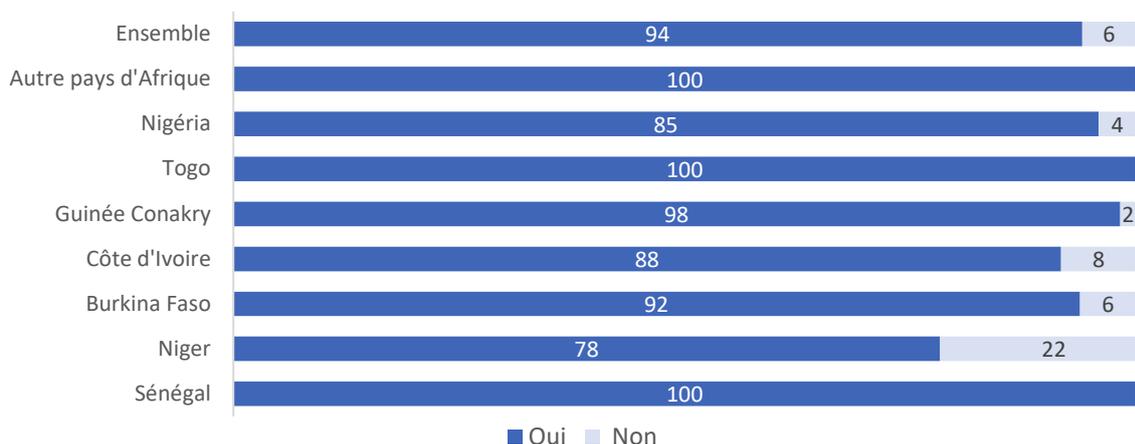
Cette partie porte sur la durée de résidence des migrants au Mali, les raisons de migration, le choix du pays de destination, l'organisation du voyage, les intentions de quitter le pays d'accueil et du retour dans le pays d'origine.

3.2.1 Parcours migratoire et modalités de voyage des migrants

La majorité des migrants (71%) réside au Mali depuis plus de six mois et seulement moins de 2 pour cent sont arrivés au Mali depuis moins de deux semaines. L'analyse montre que les migrants résident au Mali depuis plus de 12 mois quel que soit la nationalité sauf chez les Togolais et les Burkinabés où plus de la moitié d'entre eux sont arrivés il y a moins de 12 mois.

La grande majorité des migrants interrogés ont indiqué avoir choisi le Mali comme pays de destination finale avant de partir et ce quel que soit la nationalité. Toutefois, l'analyse montre qu'une proportion non moins importante de migrants nigériens (22%) a affirmé que le Mali n'était pas le pays de destination choisi avant le départ.

Figure 6: Répartition (%) des migrants par nationalité selon le choix du Mali comme pays de destination



L'accès à l'emploi, la recherche de meilleures opportunités économiques constituent le principal motif d'immigration au Mali. En effet, huit migrants enquêtés sur dix (86%) ont affirmé être venus au Mali pour ces raisons. Ensuite, les raisons d'exercer le commerce (6%), la facilité d'accès aux procédures de demande d'asile (3%) et la présence des membres de la famille (3%) ont été évoquées par les migrants pour justifier leur présence au Mali. Ces mêmes motifs de départ ont été déclarés aussi bien par les hommes et par les femmes.

Tous les ressortissants dans leur grande majorité sont venus au Mali pour des raisons de travail, d'opportunité économique et de commerce.

En outre, certaines raisons principales telles que la présence des membres de la famille ou de compatriotes ont été évoquées par les migrants, notamment par les ressortissants des autres pays d'Afrique (17%), les Nigériens (11%), les Ivoiriens (8%), les Guinéens (7%) et les Togolais (9%).

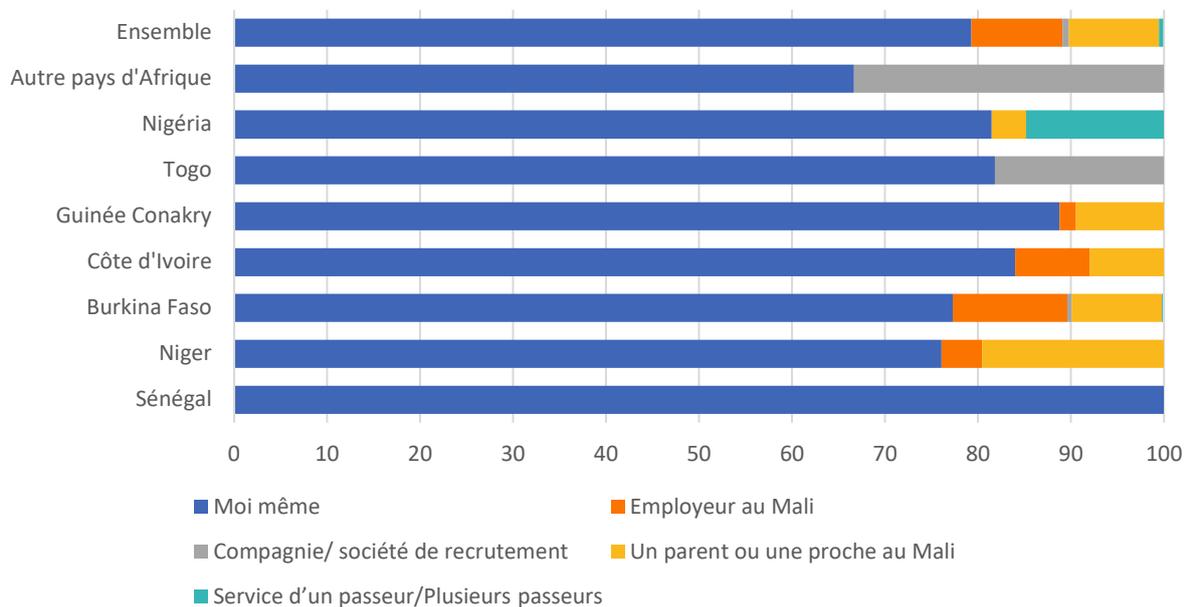
Par ailleurs, 8% des Ivoiriens ont affirmé avoir choisi le Mali pour se protéger ou être en sécurité.

La majorité des migrants interrogés (69%) a affirmé avoir voyagé seul pour venir au Mali et ce quels que soient le sexe et la nationalité sauf chez les Togolais dont un peu plus de la moitié d'entre eux a voyagé en groupe et chez les migrants de nationalité autre que celles des pays cités dont la moitié a voyagé également en groupe. Les hommes ont voyagé seuls quel que soit la nationalité sauf chez les migrants provenant des autres pays de l'Afrique dont la moitié a voyagé en groupe. En revanche, chez les femmes migrantes, celles qui ont voyagé seules sont essentiellement de la Guinée Conakry (77%), du Nigéria (68%), du Niger (67%) et des autres de l'Afrique (51%).

La plupart des migrants interrogés (79%) ont déclaré qu'ils ont eux-mêmes organisé leur voyage pour venir au Mali. En outre, L'analyse montre que le voyage d'un migrant sur dix (10%) a été organisé par ses employeurs ou par un parent ou proche. Les nationalités dont les voyages ont été organisés par

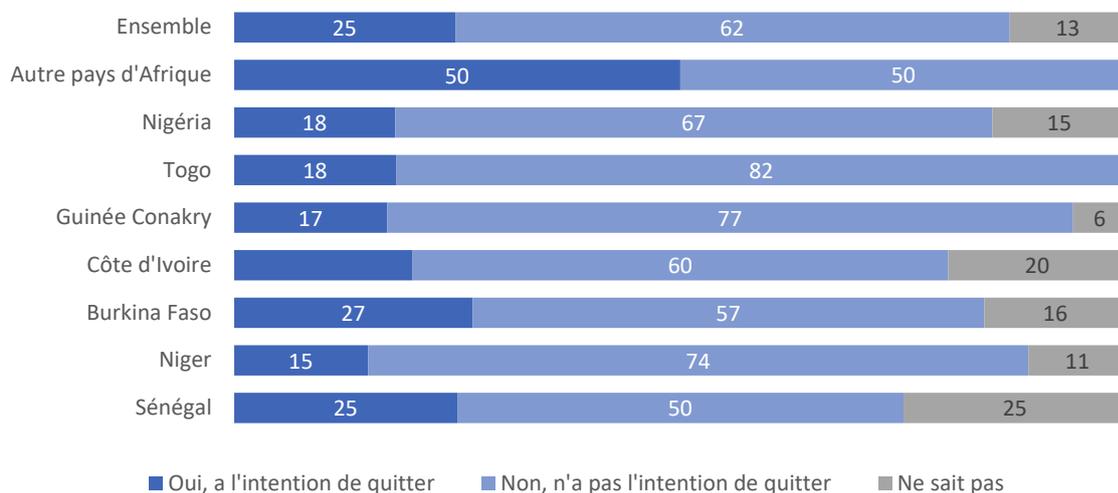
leurs employeurs sont les Burkinabés (12%) et les Ivoiriens (8%). Les migrants nigériens sont les seuls (15%) dont les voyages ont été organisés par les passeurs.

Figure 7 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon le responsable de l'organisation de leur voyage



La proportion des migrants voulant quitter les localités où ils résident dans les 12 prochains mois est de 25 pour cent. Parmi tous les ressortissants sauf ceux des autres pays de l'Afrique, plus de la moitié a affirmé vouloir rester dans les lieux de résidence.

Figure 8 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon l'intention de quitter le Mali dans les douze (12) prochains mois



La plupart des migrants enquêtés (77%) envisagent de retourner dans leur pays de résidence habituelle. Les migrants qui veulent poursuivre leurs parcours migratoires en allant dans d'autres pays représentent 6 pour cent et la proportion de ceux qui ont l'intention de rester au Mali mais dans d'autres localités est de 16 pour cent. Les ressortissants dans leur grande majorité ont exprimé leur

intention de retourner dans leur pays de résidence habituelle. Cependant, il existe une proportion non négligeable de Nigériens (20%), et de Burkinabés qui veulent aller dans d'autres pays.

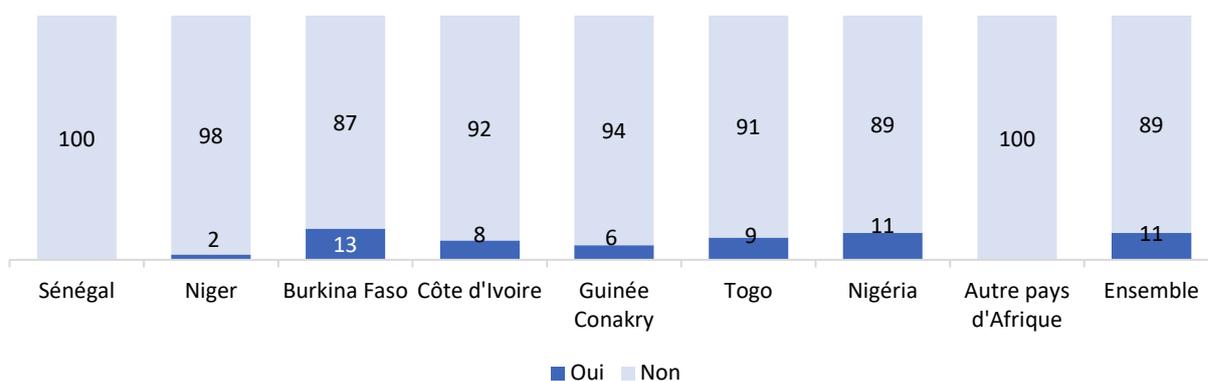
Tableau 3 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon l'intention de retour dans leur pays de résidence habituelle ou ailleurs

Nationalité	Retour vers le pays de résidence	Non, ailleurs au Mali	Non, ailleurs dans la région (Afrique de l'Ouest et du Centre)	Non, ailleurs dans une autre région (Afrique de l'Est, du Nord, Europe, etc.)	Total
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Sénégal	100	0	0	0	100
Niger	71	29	0	0	100
Burkina Faso	79	15	5	2	100
Côte d'Ivoire	60	40	0	0	100
Guinée Conakry	66	28	7	0	100
Togo	100	0	0	0	100
Nigéria	80	0	0	20	100
Autre pays d'Afrique	100	0	0	0	100
Ensemble	77	16	4	3	100

3.2.2 Financement du voyage et intentions futures

La majorité des migrants (89%) a affirmé qu'elle n'a contracté aucune dette pour leur voyage. Par contre, une proportion de 11 pour cent des migrants ont affirmé qu'ils se sont endettés pour financer leur voyage. Parmi ces migrants qui sont un peu plus concernés par cette situation d'endettement pour le financement du voyage, figurent le Burkinabés (13%), les Nigériens (11%), les Togolais (9%), les Ivoiriens (8%) et les Guinéens (6%).

Figure 9 : Répartition (%) des migrants par nationalité ayant contracté une dette pour financer le voyage (%)



3.3. SITUATION ECONOMIQUE DES MIGRANTS ENQUETES

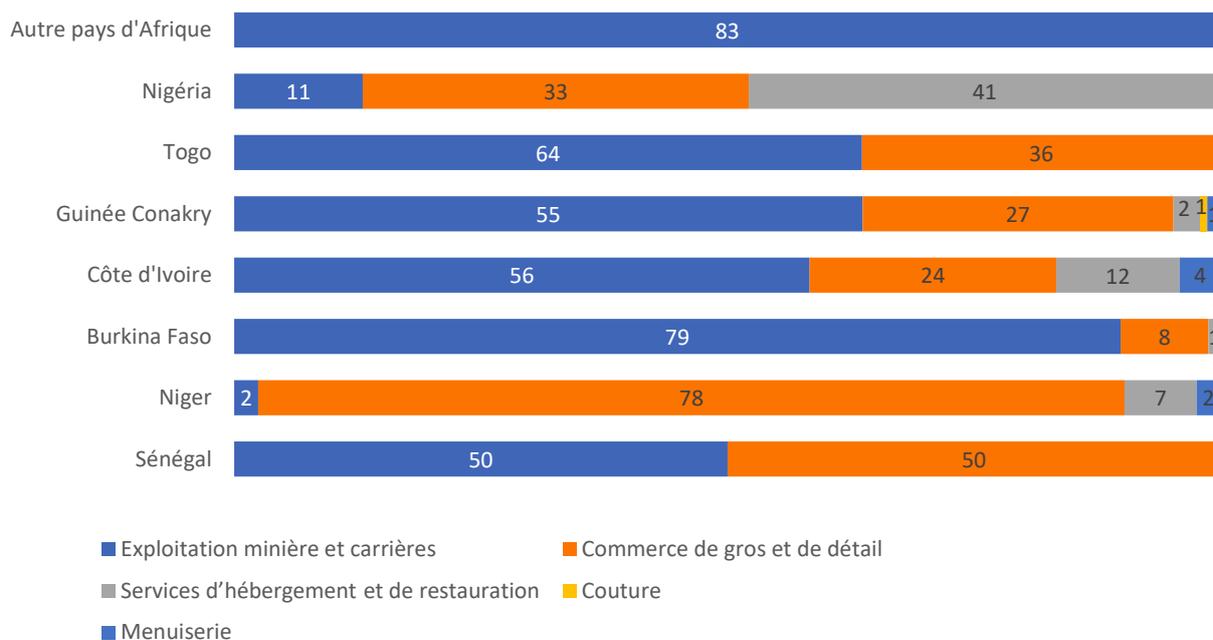
3.3.1. Activités économiques et situation professionnelle des migrants

Dans les différentes zones couvertes par l'enquête, l'exploitation minière (70%), le commerce (15%) et l'agriculture (7%) ont été les principales activités génératrices de revenus de la majorité des

migrants interrogés. Les migrants enquêtés travaillent dans différentes branches d'activité. Les Burkinabés (79%), les Guinéens (55%), les Togolais (64%) et les ressortissants des autres pays de l'Afrique (83%) sont les plus nombreux à travailler dans le secteur des mines.

Les activités de commerce attirent plus les Nigériens (78%) et le service d'hébergement et de restauration sont des branches d'activités prisées majoritairement par les Nigériens.

Figure 10 : Répartition (%) des migrants par branche d'activité selon la nationalité



Les données du tableau 48 montrent que plus de quatre migrants enquêtés sur dix (45%) sont des employés et 43 pour cent sont des travailleurs indépendants. Une grande proportion de migrants venant du Togo (64%), du Burkina Faso (53%) et des Autres pays de l'Afrique (83%) ont indiqué être employés. Cependant, les migrants de la Guinée Conakry (78%) et du Niger (76%) ont été les principales nationalités à avoir déclaré qu'ils sont des travailleurs indépendants au moment de l'interview. Les hommes sont plus nombreux à déclarer être des employés tandis que les femmes sont majoritairement des travailleurs indépendants.

Tableau 4 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon le sexe et le statut dans l'occupation

Nationalité	Homme			Femme			Ensemble			Total (%)
	Patron (e)/Employeur (se) (%)	Employé(e) (%)	Travailleur indépendant (%)	Patron (e)/Employeur (se) (%)	Employé(e) (%)	Travailleur indépendant (%)	Patron (e)/Employeur (se) (%)	Employé(e) (%)	Travailleur indépendant (%)	
Sénégal	50	25	25	0	0	0	50	25	25	100
Niger	13	10	78	17	17	67	13	11	76	100
Burkina Faso	12	55	33	8	6	86	12	53	35	100
Côte d'Ivoire	12	35	53	25	38	38	16	36	48	100
Guinée Conakry	5	22	73	3	12	86	4	18	78	100
Togo	0	100	0	0	0	100	0	64	36	100

Nationalité	Homme			Femme			Ensemble			Total
	Patron (e)/Employeur (se)	Employé(e)	Travailleur indépendant	Patron (e)/Employeur (se)	Employé(e)	Travailleur indépendant	Patron (e)/Employeur (se)	Employé(e)	Travailleur indépendant	
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	
Nigéria	60	20	20	36	32	32	41	30	30	100
Autre pays d'Afrique	17	83	0	0	0	0	17	83	0	100
Ensemble	11	50	39	11	14	74	11	45	43	100

Le revenu mensuel moyen des migrants est estimé à 126 903 FCFA. Celui-ci est de 141 115 FCFA chez les hommes et 33 224 FCFA chez les femmes. L'analyse selon la nationalité permet de faire ressortir deux groupes de migrants. Le premier dont le revenu mensuel dépasse un peu 100 000 francs CFA est composé principalement de Burkinabés, ressortissants des Autres pays de l'Afrique, Ivoiriens, Sénégalais. Le second groupe, dont le revenu mensuel ne dépasse pas 100 000 francs CFA, comporte les ressortissants du Nigéria, de la Guinée Conakry, du Niger et du Togo.

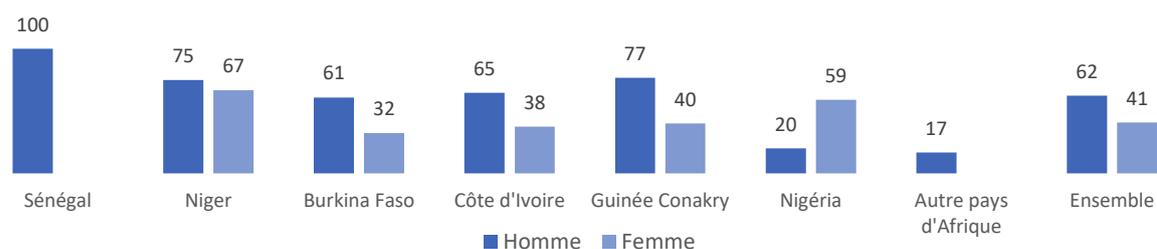
Tableau 5 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon le sexe et revenu moyen mensuel

Nationalité	Homme	Femme	Total
	A combien estimez-vous votre revenu sur le mois ? (cfa/mois) ?	A combien estimez-vous votre revenu sur le mois ? (cfa/mois) ?	A combien estimez-vous votre revenu sur le mois ? (cfa/mois) ?
	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Sénégal	103 750	NA	103 750
Niger	31 030	9 600	28 235
Burkina Faso	158 293	34 392	152 757
Côte d'Ivoire	164 412	23 325	119 264
Guinée Conakry	49 406	28 431	40 718
Togo	139 286	20 000	95 909
Nigéria	92 000	58 955	65 074
Autre pays d'Afrique	125 417	NA	125 417
Ensemble	141 115	33 224	126 903

3.3.2 Transfert de fonds

Plus de six hommes migrants sur dix (62%) ont effectué des transferts monétaires à leurs ménages d'origines tandis que les femmes qui ont envoyé de l'argent représentent 41 pour cent des femmes migrantes. L'analyse selon la nationalité indique que chez les hommes, ce sont les Sénégalais, les Guinéens (77%) et les Nigériens (75%) qui ont effectué plus de transferts que les autres nationalités. Chez les femmes, ce sont majoritairement les Nigériennes (67%) et les Nigériennes (59%) qui ont envoyé plus d'argent dans leur pays d'origine par rapport aux autres nationalités.

Figure 11 : Répartition (%) des migrants par nationalité et sexe qui effectuent des transferts de fonds



Les transferts monétaires effectués par les migrants à leurs ménages d'origine se font généralement de façon mensuelle (35%) et occasionnelle (31%). Chez les migrants Ghanéens, Sénégalais et Togolais, ceux qui envoient de l'argent mensuellement dans leurs pays sont les plus nombreux (respectivement 100%, 75% et 64%). Par contre, parmi les migrants Nigériens et les Nigériens, les proportions de ceux qui effectuent des transferts monétaires journalièrement sont les plus élevées (respectivement 57% et 41%). Par ailleurs, les migrants de nationalité Ivoirienne et Guinéenne qui envoient de l'argent occasionnellement sont les plus nombreux.

Tableau 6: Répartition (%) des migrants par nationalité selon la fréquence des revenus

Nationalité	Quelle est la fréquence de votre revenu								Total
	Journalière	Hebdomadaire	Mensuelle	Trimestrielle	Semestrielle	Annuelle	Occasionnelle	Autre pays Africains	
	%	%	%	%	%	%	%	%	
Sénégal	0	0	75	0	0	25	0	0	100
Niger	57	2	20	0	0	0	20	2	100
Burkina Faso	10	4	38	2	3	13	30	0	100
Côte d'Ivoire	8	4	36	0	4	8	40	0	100
Guinée Conakry	22	9	24	0	1	2	41	0	100
Togo	0	0	64	0	0	0	36	0	100
Nigéria	41	4	26	0	0	4	26	0	100
Autres pays Africains	0	0	0	0	0	0	100	0	100
Ensemble	14	5	35	1	2	11	31	0	100

Une grande partie de l'argent envoyée par les migrants est utilisée pour la consommation de leurs ménages d'origine. En effet, la grande majorité des migrants (99%) envoient de l'argent dans leurs pays d'origine pour les dépenses de consommation des ménages. En revanche, très peu d'entre eux envoient de l'argent pour les travaux d'investissement dans leurs pays d'origine. La plupart des ressortissants des différents pays qui ont été enquêtés ont affirmé qu'ils envoient de l'argent pour subvenir aux dépenses de leurs ménages d'origine.

3.4. VULNERABILITES, RISQUES D'EXPLOITATION ET TRAITE DES MIGRANTS

Les migrants, dans l'espoir de trouver des conditions de vie meilleure, sont parfois exposés à toutes formes d'abus liées parfois à des horaires de travail excessifs sans repos, de faible rémunération, de la rétention de salaires, des formes de violence physique, de la maltraitance, etc.

Dans le cadre de cette enquête, il est question d'avoir des informations sur les conditions de travail des migrants, ainsi que sur les différentes formes d'abus et d'exploitation auxquels ils sont exposés, dans les zones d'attraction économiques au Mali. Les informations de cette partie permettent juste d'avoir une meilleure compréhension et un aperçu général sur la situation de la vulnérabilité et de traite des migrants dans les différentes localités couvertes par l'enquête. Les résultats ne peuvent être ni généralisées ni extrapolées pour tout le Mali.

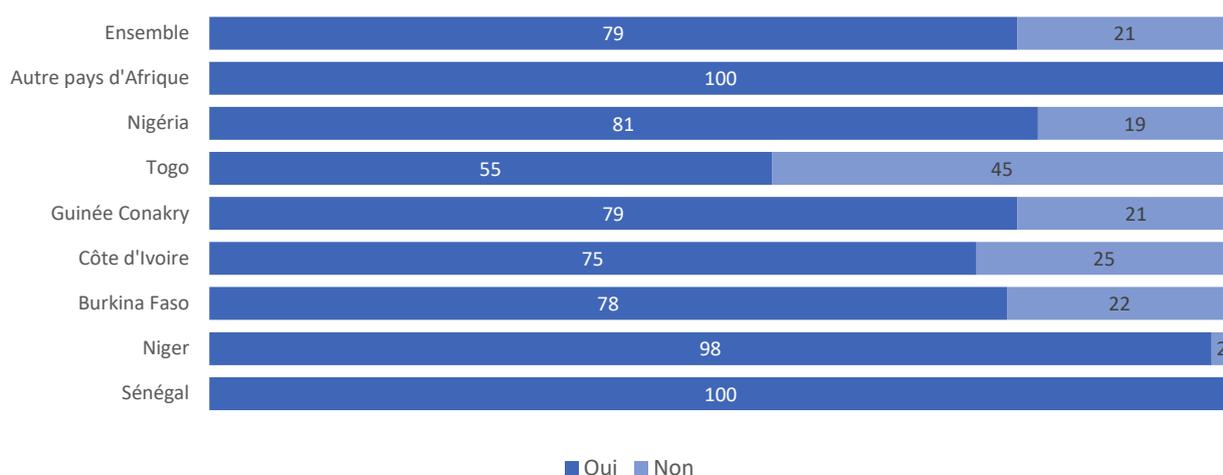
Les migrants dans le pays d'accueil doivent être protégés et bénéficier d'un certain nombre de droits comme les nationaux. Ainsi, leur protection est nécessaire pour qu'ils puissent travailler dans de meilleures conditions et mieux vivre.

3.4.1 Conditions de travail des migrants

La confiscation du document de voyage des migrants, la liberté de mobilité, le temps de repos et la situation de rémunération des migrants dans le lieu de travail, sont des éléments d'information de proxy permettant d'avoir un aperçu sur leurs conditions de travail.

Les données de la figure 12 montrent que 79 pour cent des migrants enquêtés disposent d'un document d'identification, alors que 21 pour cent d'entre eux n'en disposent pas. Cependant, chez certains ressortissants, il existe une proportion non négligeable de personnes ne disposant pas de documents de voyage. Il s'agit des Togolais (45%), Ivoiriens (25%), Burkinabés (22%) et Nigériens (19%).

Figure 12: Répartition (%) de migrants par nationalité selon la possession de document d'identification



Les principales raisons pour lesquelles certains migrants ne possèdent pas de documents d'identification s'expliquent par le fait qu'ils n'en ont jamais eu ou ces documents ont été perdus, ou volés. En effet, parmi les migrants ayant affirmé ne pas détenir de documents d'identification, 51 pour cent ne l'ont jamais et 42 pour cent l'ont perdu.

Les principales nationalités qui sont concernées par cette situation sont les Togolais (80% et 20%), Ivoiriens (67% et 33%), Burkinabés (54% et 42%) et les Guinéens (41% et 47%). Par ailleurs, les migrants Nigériens n'ayant pas de document d'identification ont affirmé qu'ils l'ont perdu (20%), volés (20%) ou que d'autres raisons non spécifiées expliquent cela.

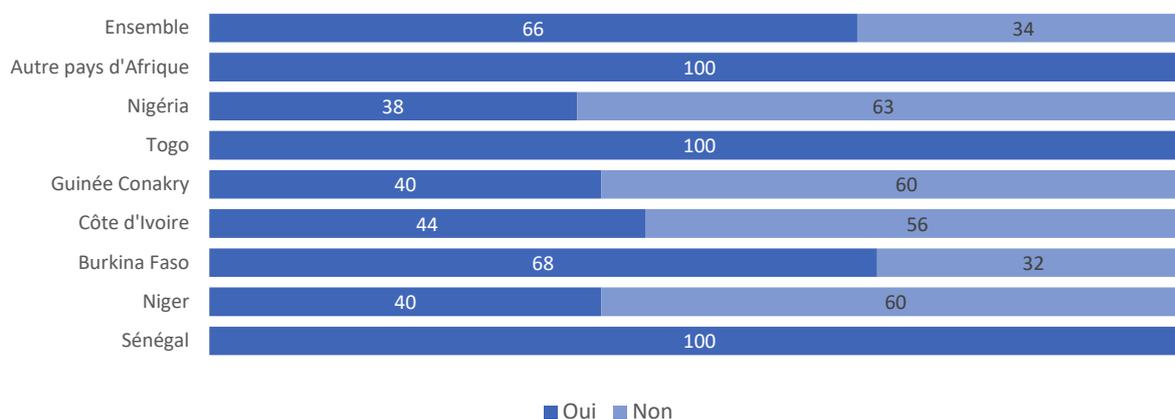
Tableau 7 : Répartition (%) de migrants par nationalité selon la raison de la non-possession de document d'identification

Nationalité	Voler	Perdu	Retenu par l'employeur	Retenu par le passeur	Jamais eu de document d'identité	Autre	Total
	%	%	%	%	%	%	%
Sénégal	0	0	0	0	0	0	0
Niger	0	100	0	0	0	0	100
Burkina Faso	4	42	0	0	54	1	100
Côte d'Ivoire	0	33	0	0	67	0	100
Guinée Conakry	0	47	0	0	41	12	100
Togo	0	20	0	0	80	0	100

Nationalité	Voler	Perdu	Retenu par l'employeur	Retenu par le passeur	Jamais eu de document d'identité	Autre	Total
	%	%	%	%	%	%	%
Bénin	0	0	0	0	0	0	0
Nigéria	20	20	0	0	0	60	100
Autres pays Africains	0	0	0	0	0	0	0
Ensemble	3	42	0	0	51	3	100

La majorité des migrants (66%) interrogés a affirmé qu'ils disposent de contrat de travail contre 34 pour cent de ceux qui n'en possèdent pas. Dans cette situation de non-possession de contrat, les femmes sont plus affectées que les hommes. En effet, plus de six femmes enquêtées sur dix disent qu'elles n'ont pas de contrat de travail contre 33 pour cent des hommes migrants interrogés. L'analyse selon la nationalité montre que les migrants Nigériens, Guinéens, Nigériens et Ivoiriens sont les plus nombreux à affirmer qu'ils n'ont pas de contrat de travail avec leurs employeurs (respectivement 62%, 60%, 60% et 56%).

Figure 13: Répartition (%) des migrants par nationalité selon la possession d'un contrat de travail



La grande majorité des migrants interrogés (96%) a affirmé qu'elle n'est pas obligée de travailler dans les lieux où ils se trouvent et ce quel que soit le sexe. Cependant, il y a une proportion non négligeable de migrants **Togolais (14% chez les hommes), Ivoiriens (6% chez les hommes) et Nigériens (5% chez les femmes) qui ont affirmé être forcés de travailler par leurs employeurs.**

Les migrants dans leur grande majorité (93%) ont affirmé qu'ils ont du temps de repos et ce quels que soient le sexe et la nationalité contre 7 pour cent d'entre eux qui n'en disposent pas. Cependant, dans les communes de Kenieba dans la région de **Kayes**, de Domba et de Djallon-Foula dans la région de **Sikasso**, un certain nombre de migrants non négligeable disent qu'ils n'ont pas de temps de repos dans leurs lieux de travail (respectivement 16%, 14% et 13%). En outre, l'analyse montre que des femmes migrantes à Tiongui ne bénéficient pas de temps de repos (17%), suivies par celles de la commune Kolondieba (14%), de Sadiola (9%) et de Kenieba (9%).

Le fait de travailler au-delà des heures normales sans rémunération est une forme d'exploitation de travail auquel les migrants, souvent sans papiers ou visa de travail, font souvent face. Les analyses montrent qu'un peu plus d'un quart (33%) des migrants enquêtés ont affirmé qu'ils travaillent de façon excessive c'est-à-dire au-delà des horaires prévus par les textes et sans être rémunérés. Une

proportion d'hommes non moins importante (35%) travaille également dans ces conditions et les femmes (20%) sont soumises à des temps de travail excessifs. Cette situation est plus marquée dans les communes de Tiongui, de Dogo, de Kolondieba et de Sadiola où respectivement la proportion de migrants ayant un temps de travail excessif est respectivement de 48, 46, 45 et 37 pour cent.

Un peu plus de sept migrants sur dix (74%) sont rétribués conformément aux termes du contrat entre eux et leurs employeurs. Cependant, ils sont 26 pour cent de migrants à ne recevoir aucune rémunération. Les problèmes liés à la rémunération ont été particulièrement évoqués chez les migrants guinéens (30%), ivoiriens (29%), burkinabés (27%) et nigériens (13%).

En outre, l'analyse indique que les communes où il y a une proportion non négligeable de migrants ne recevant pas de rémunération sont celles de Domba (80%), de Sadiola (40%), de Sitakilly (33%), de Tiongui (30%) et de Kolondieba (28%).

Figure 14 : Répartition (%) de migrants par nationalité selon leur rémunération conformément aux termes du contrat

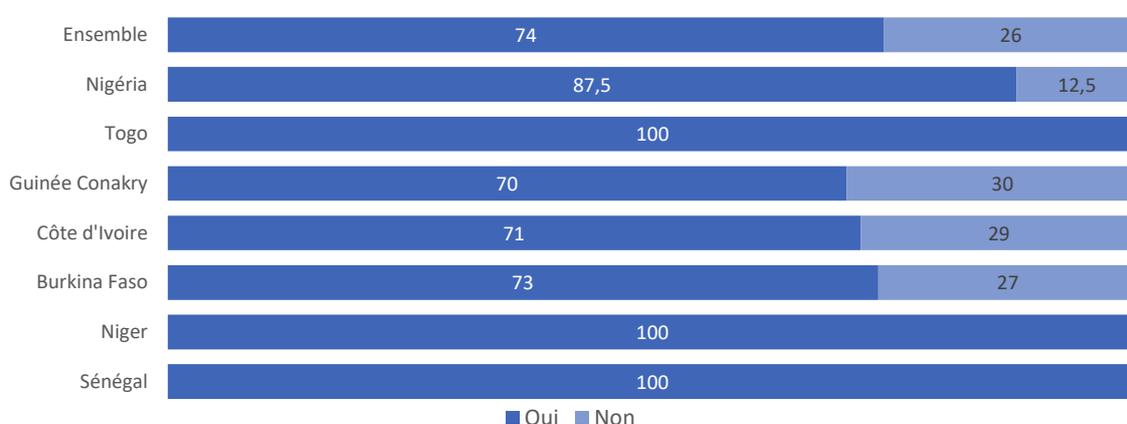
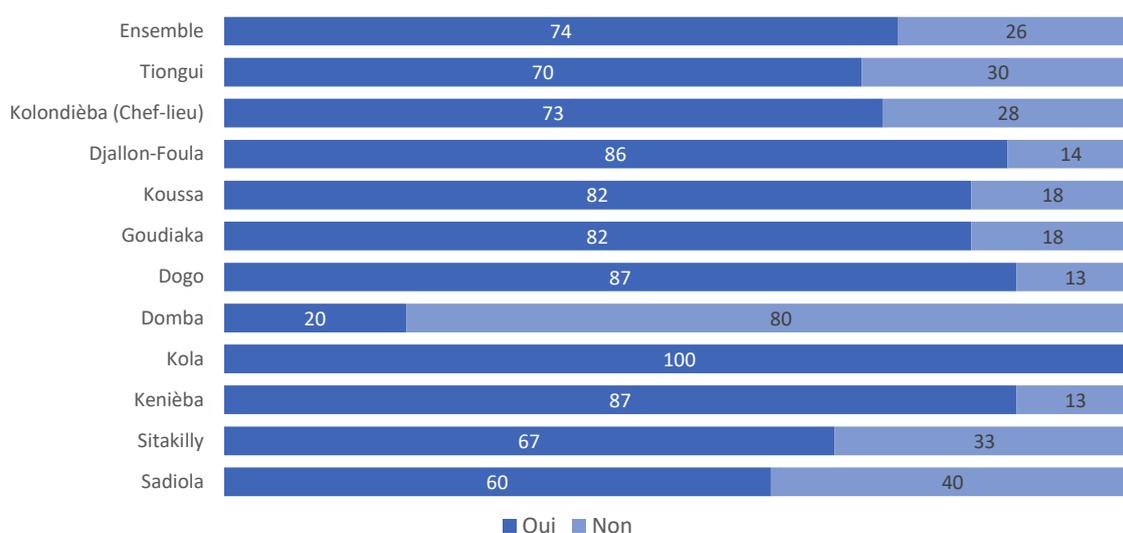


Figure 15 : Répartition (%) de migrants par communes selon la rémunération conformément aux termes du contrat

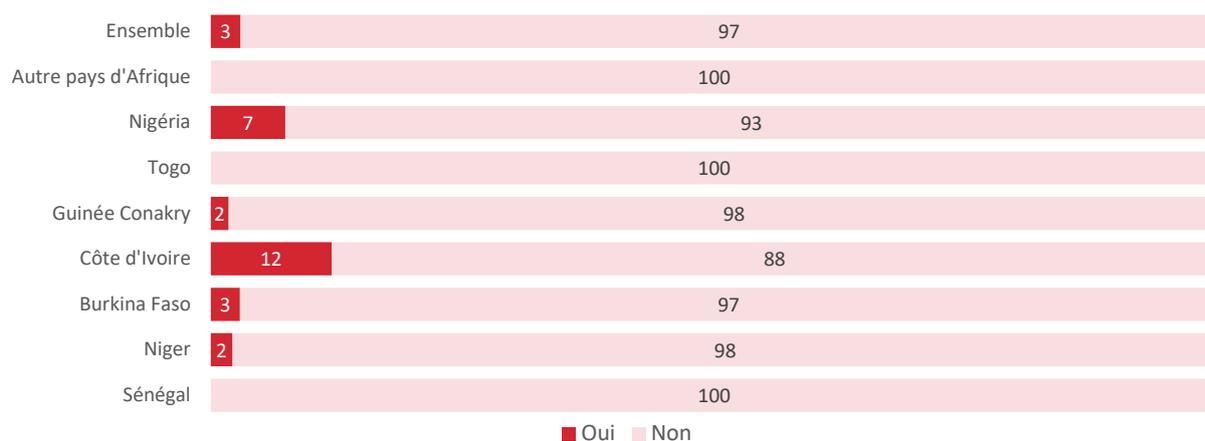


3.4.2 Violences et discrimination subis par les migrants

L'enquête révèle 3 pour cent de cas violences (sexuelle, physique ou psychique), subis par les migrants interrogés dans leur zone de déplacement. Parmi les différentes nationalités enquêtées, ce sont les Ivoiriens et les Nigériens qui ont été un peu plus concernés par des cas de violence où respectivement 12 et 7 pour cent d'entre eux ont affirmé avoir subi des actes de violences dans leur localité.

Selon les zones d'enquête, dans la commune de Kola dans la région de **Bougouni**, 10 pour cent des migrants enquêtés ont indiqué avoir subi une violence de type sexuelle, physique ou psychique. En outre, dans les communes de Kenieba et de Goudiaka, respectivement 7 et 5 pour cent de migrants ont été affectés par des actes de violence.

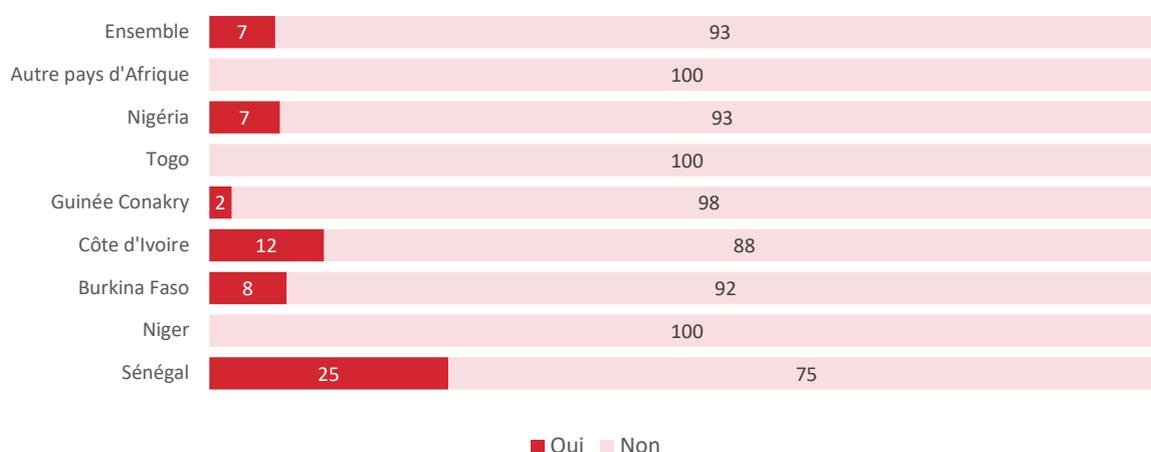
Figure 16 : Répartition (%) de migrants par nationalité ayant subi des cas de violences



Sept pour cent des migrants enquêtés ont affirmé avoir été victimes de discrimination, depuis leur établissement au Mali. Cette proportion représente 8 pour cent chez les hommes et 2 pour cent chez les femmes. Les nationalités qui ont été relativement plus nombreuses à être victimes de discrimination sont les Sénégalais (25%), Ivoiriens (12%), les Burkinabés (8%) et les Nigériens (7%).

L'analyse selon la commune d'étude indique que c'est dans la commune de Sadiola que l'on enregistre une proportion non négligeable de migrants (21%) victimes de discrimination. Elle est suivie par la commune de Kenieba (15%), der Tiongui (8%), de Sitakilly (7%) et de Domba (6%).

Figure 17 : Répartition (%) des migrants par nationalité victimes de discrimination subie



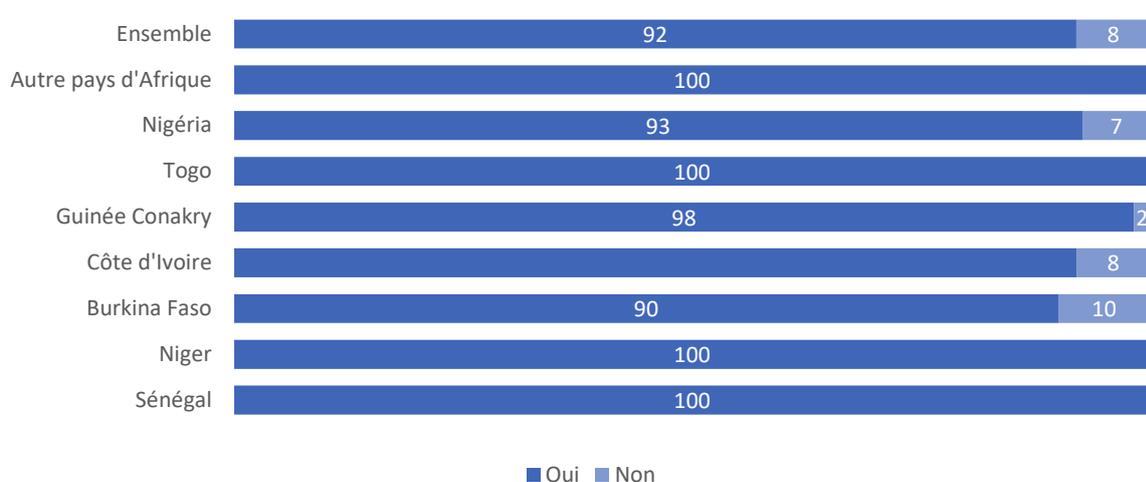
3.4.3 Accès aux soins médicaux

L'accès aux soins médicaux est indispensable pour la santé des migrants et pour les aider à faire face à certaines vulnérabilités spécifiques. Cet indicateur peut aussi mettre en avant de possibles discriminations à l'accès aux services pour cette population.

Les résultats de l'étude font état d'un bon niveau d'accès aux soins médicaux par les migrants dans les zones couvertes. En effet, plus de neuf migrants sur dix (92%) ont déclaré avoir accès aux soins médicaux de base dans les différents services sanitaires disponibles dans la localité où ils résident. En outre, la majorité des hommes (91%) et des femmes (96%) a affirmé avoir accès aux soins médicaux.

En outre, parmi les différentes nationalités, c'est chez les Burkinabés et les Nigériens que l'on constate un nombre non négligeable de migrants qui n'ont pas accès aux soins médicaux (respectivement 10% et 7%).

Figure 18 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon l'accès aux soins médicaux



Les raisons principales qui expliquent l'inaccessibilité aux soins médicaux par les migrants sont les difficultés financières et l'éloignement du service de santé. En effet, plus de la moitié de migrants qui n'ont pas accès aux soins médicaux (66%) ont affirmé que les problèmes financiers les empêchent d'aller se faire soigner lorsqu'ils tombent malades et 34 pour cent disent que les services sanitaires sont éloignés.

Tableau 8 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon es raisons du nonaccès aux soins médicaux

	Difficulté financière (%)	Eloignement du centre de santé (%)	Total (%)
Burkina Faso	65	35	100
Côte d'Ivoire	100	0	100
Guinée Conakry	67	33	100
Nigéria	50	50	100
Ensemble	66	34	100

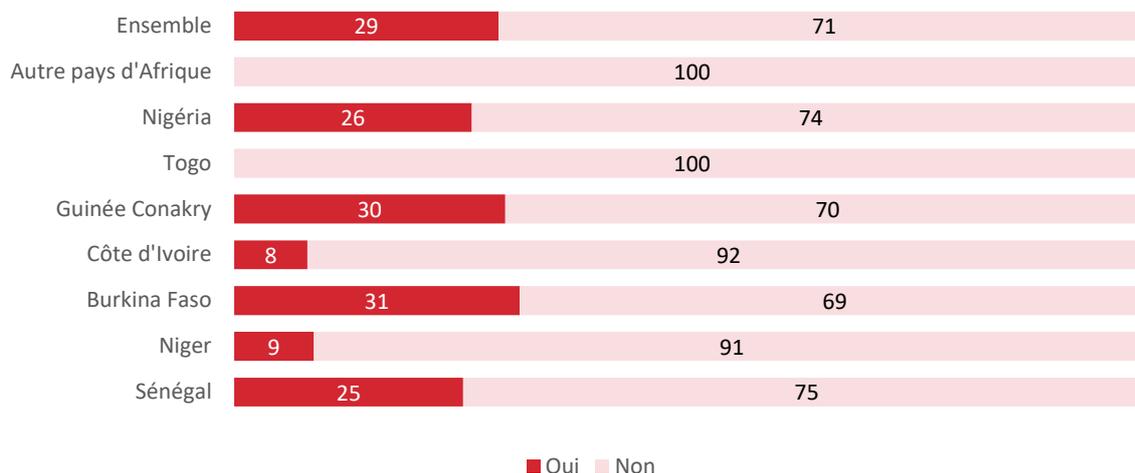
3.4.4 Accès au logement :

L'accès au logement permet de lutter contre l'exclusion, la marginalisation et les vulnérabilités. Une proportion élevée (71%) de migrants a accès à un logement. Toutefois, un peu moins de trois migrants

sur dix (29%) ont déclaré rencontrer des difficultés pour trouver des logements. Parmi les migrants de sexe masculin, 30 pour cent n'ont pas accès aux logements et les femmes qui éprouvent des difficultés d'accès aux logements représentent 21 pour cent de l'effectif des migrantes.

L'analyse selon la nationalité révèle une proportion non moins importante de ressortissants du Burkina Faso (31%), de la Guinée (29%), du Nigéria (26%) et du Sénégal (25%) qui se trouvent confrontés aux problèmes d'accès aux logements.

Figure 19 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon les difficultés d'accès aux logements

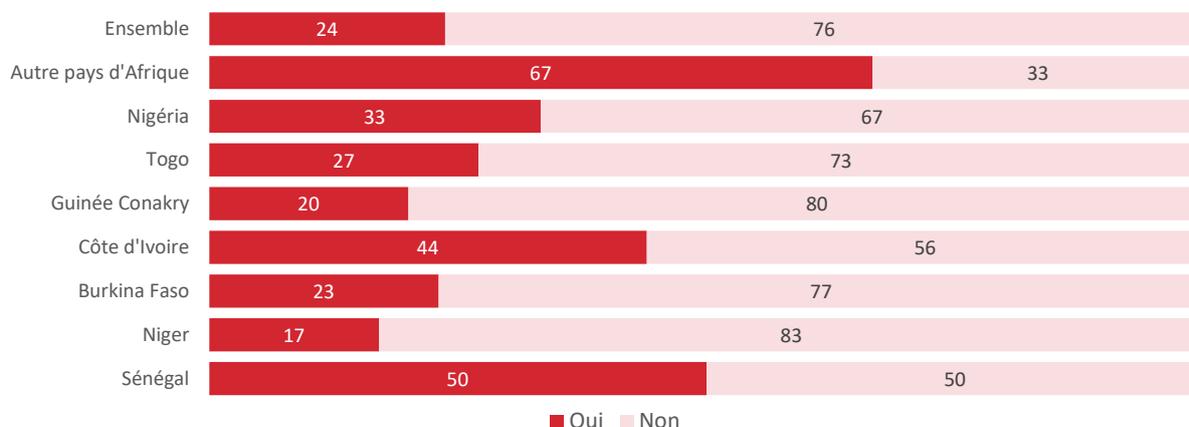


3.4.5 Difficultés financières :

Bien qu'un nombre important (76%) de migrants travaillent pour subvenir à leurs besoins et améliorer leurs conditions de vie, il n'en demeure pas moins que certains d'entre eux (24%) soient confrontés à des problèmes financiers. La proportion d'hommes migrants rencontrant des difficultés financières est de 24 pour cent et deux migrantes sur dix (21%) ont déclaré avoir des problèmes financiers.

L'analyse par rapport aux différentes nationalités montre que le problème financier a été plus évoqué chez les ressortissants des Autres pays de l'Afrique (67%), du Sénégal (50%), de la Côte d'Ivoire (44%) et du Nigéria (33%).

Figure 20 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon les difficultés financières



3.5. Relations et intégration avec la communauté d'accueil

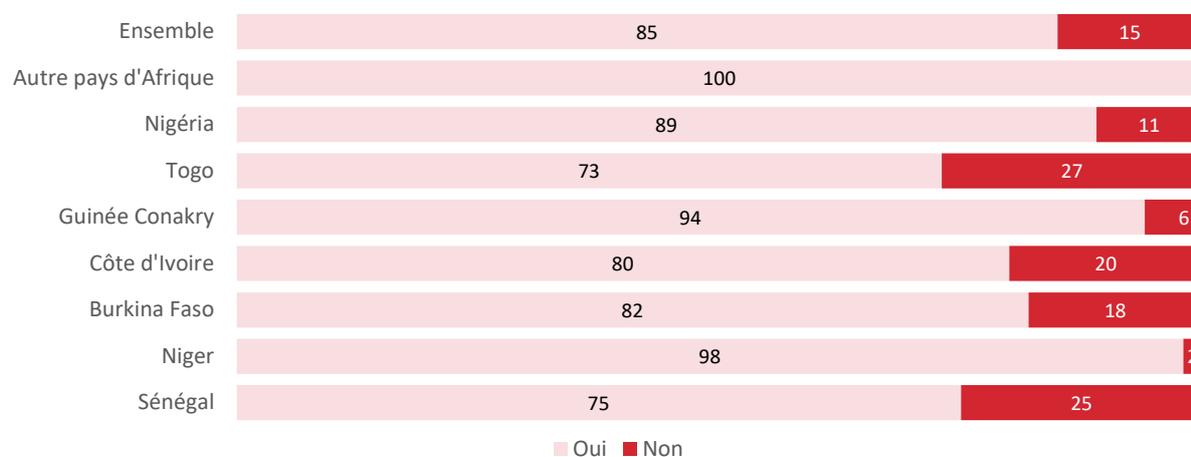
Cette section renseigne sur l'intégration des migrants au sein des communautés d'accueil, leurs rapports avec ces communautés et leurs participations aux événements organisés par les communautés. Les informations sur ces aspects permettent aux acteurs qui œuvrent dans le domaine du développement et de la migration de mieux intervenir afin de faciliter l'intégration des migrants et de consolider les relations et la cohésion sociale.

Les migrants dans leur majorité se sentent bien intégrés dans les localités où ils vivent et travaillent. En effet, plus de sept migrants sur dix (71%) déclarent que leurs relations avec les communautés sont bonnes et 28 pour cent d'entre eux disent que la relation est acceptable. Cette situation est valable aussi bien pour les hommes et pour les femmes où respectivement 68 pour cent et 85 pour cent affirment que leurs relations sont bonnes avec les communautés à côté desquelles ils habitent.

La plupart des nationalités ont affirmé que leurs rapports avec les communautés sont bons ou acceptables.

S'agissant de la participation à certains événements dans leurs localités de résidence, plus de huit migrants sur dix (85%) ont affirmé pouvoir participer à certains événements dans ces localités. En revanche, il existe une proportion de migrants venant du Togo (27%), du Sénégal (25%), de la Côte d'Ivoire (20%) et du Burkina Faso (18%) qui ne participent pleinement aux événements organisés par les communautés.

Figure 21 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon leurs participations aux événements organisés par la communauté



CONCLUSION

Cette enquête a permis de fournir des informations sur les caractéristiques sociodémographiques, économiques, la mobilité et les conditions de voyage et de travail des migrants ainsi que sur les vulnérabilités, abus et exploitation auxquels ils font face.

Profil démographique : La majorité des migrants interrogés sont des hommes célibataires, âgés de 25 à 64 ans. Très peu de migrants ont un niveau supérieur mais plus de la moitié d'entre eux sont sans niveau d'instruction. La majorité des migrants réside depuis plus de 6 mois au Mali et ont choisi le Mali comme pays de destination pour des raisons d'accès à l'emploi, d'opportunité économique. Les principales raisons d'immigration au Mali sont par ordre d'importance l'accès à l'emploi la recherche des opportunités économiques, le commerce, la facilité d'accès aux procédures de demande de d'asile et la présence des membres de la famille.

Mobilité et condition de voyage : La plupart des migrants ont voyagé seul dont une partie plus importante sont des hommes. De plus, ces migrants n'envisagent pas de quitter leurs lieux de résidence pendant les 12 prochains mois. En revanche, parmi les migrants qui veulent quitter le Mali, un nombre relativement élevé ont affirmé avoir comme destination finale leur pays de résidence habituelle. Ils sont suivis par ceux qui souhaitent se rendre dans d'autres localités du Mali.

La majorité des migrants affirme avoir financé leurs voyages avec leurs propres moyens financiers. Par ailleurs, l'étude montre que les migrants enquêtés sont répartis entre les travailleurs indépendants qui sont relativement plus nombreux et les employés. Ils travaillent principalement dans les secteurs des mines, de l'Agriculture et exercent du commerce. Les ressources financières qu'ils obtiennent sont utilisées essentiellement pour les dépenses de consommation de leurs ménages d'origine.

Abus/Violence/Exploitation : La grande majorité des migrants interrogés a affirmé qu'ils ne sont pas obligés de travailler dans les lieux où ils se trouvent et ce quel que soit le sexe. Par ailleurs, les résultats de l'étude font état d'un bon niveau d'accès aux soins médicaux par les migrants. En outre, la plupart des migrants enquêtés disent qu'ils ne subissent aucune violence et discrimination. Toutefois, dans les communes de Kola, Kenieba, Sadiola, Sitakilly, Goudiaka, Tiongui et Domba, un nombre non négligeable de migrants travailleurs souffrent de violence et de discrimination. Bien qu'un nombre relativement élevé de migrants aient accès à des logements, il est à noter que certains d'entre eux éprouvent des difficultés pour se faire loger quel que soit le sexe. En plus des problèmes d'accès aux logements, un nombre non négligeable de migrants ont exprimé des difficultés financières auxquelles ils sont confrontés. L'analyse a également montré qu'un certain nombre de migrants travaillent de façon excessive c'est-à-dire au-delà des horaires prévus par les textes et sans être rémunérés. Cette situation est plus marquée dans les communes de Tiongui, Dogo, Kolondieba et Sadiola. Les problèmes liés aux violences physiques, sexuelles et psychiques, d'accès aux services de bases, de conditions de travail excessif et de non-rémunération sont autant de défis auxquels les migrants font face dans certaines localités où ils travaillent.

ANNEXES

Tableau 9 : Répartition des migrants par nationalité selon le sexe

Nationalité	Sexe					
	Homme		Femme		Total	
	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)
Sénégal	4	100	0	0	4	100
Niger	40	87	6	13	46	100
Burkina Faso	791	96	37	4	828	100
Côte d'Ivoire	17	68	8	32	25	100
Guinée Conakry	99	59	70	41	169	100
Togo	7	64	4	36	11	100
Nigéria	5	19	22	81	27	100
Autre pays d'Afrique	6	100	0	0	6	100
Ensemble	969	87	147	13	1116	100

Tableau 10 : Répartition des migrants par nationalité selon le groupe d'âge

Nationalité	Groupe d'âge							
	18 à 24 ans		25 à 64 ans		65 ans et plus		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Sénégal	1	25	3	75	0	0	4	100
Niger	9	20	37	80	0	0	46	100
Burkina Faso	423	51	404	49	1	0	828	100
Côte d'Ivoire	6	24	19	76	0	0	25	100
Guinée Conakry	59	35	109	64	1	1	169	100
Togo	2	18	9	82	0	0	11	100
Nigéria	3	11	24	89	0	0	27	100
Autre pays d'Afrique	0	0	6	100	0	0	6	100
Ensemble	503	45	611	55	2	0	1116	100

Tableau 11 : Répartition des migrants par nationalité selon l'état matrimonial

Nationalité	Sexe																		
	Homme						Femme						Total						
	Statut matrimonial						Statut matrimonial						Statut matrimonial						
	Célibat		Marié (es)		Veuf/Divorcé		Célibat		Marié (es)		Veuf/Divorcé		Célibat		Marié (es)		Veuf/Divorcé		
	Eff	%	Eff	(%)	Eff	%	Eff	%	Eff	(%)	Eff	%	Eff	(%)	Eff	%	Eff	%	
Sénégal	1	25	3	75	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	25	3	75	0	0
Niger	4	10	35	88	1	3	1	17	4	67	1	17	5	11	39	85	2	4	
Burkina Faso	449	57	337	43	5	1	7	19	30	81	0	0	456	55	367	44	5	1	

Côte d'Ivoire	8	47	7	41	2	12	5	63	2	25	1	13	13	52	9	36	3	12
Guinée Conakry	33	33	66	67	0	0	10	14	49	70	11	16	43	25	115	68	11	7
Togo	4	57	3	43	0	0	4	100	0	0	0	0	8	73	3	27	0	0
Nigéria	1	20	4	80	0	0	8	36	9	41	5	23	9	33	13	48	5	19
Autre pays d'Afrique	3	50	3	50	0	0	0	0	0	0	0	0	3	50	3	50	0	0
Ensemble	503	52	458	47	8	1	35	24	94	64	18	12	538	48	552	49	26	2

Tableau 12 : Répartition des migrants par nationalité selon le niveau d'éducation

Nationalité	Niveau d'éducation						
	Aucun niveau	Maternelle	Fond 1	Fond2	Secondaire	Supérieur	Total
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Sénégal	0,0	0	75	0	25	0	100
Niger	61	2	22	11	2	2	100
Burkina Faso	59,4	2	23	11	4	0	100
Côte d'Ivoire	44	0	24	16	12	4	100
Guinée Conakry	69	1	17	6	4	4	100
Togo	9	0	37	9	36	9	100
Nigéria	26	4	22	22	11	15	100
Autre pays d'Afrique	0	0	17	67	17	0	100
Ensemble	59	2	22	11	5	1	100

Tableau 13 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon la durée de résidence au Mali

Nationalité	Durée de résidence					
	Moins de 2 semaines	Entre 2 semaines et 3 mois	Entre 3 et 6 mois	Entre 6 et 12 mois	Plus de 12 mois	Total
Sénégal	0	0	0	25	75	100
Niger	2	4	7	13	74	100
Burkina Faso	2	11	21	33	34	100
Côte d'Ivoire	0	4	8	20	68	100
Guinée Conakry	0	7	9	25	59	100
Togo	0	36	9	18	36	100
Nigéria	0	7	7	15	70	100
Autre pays d'Afrique	0	67	17	0	17	100
Ensemble	2	10	17	30	41	100

Tableau 14 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon la raison de choix du Mali comme pays de destination

Nationalité	Facilité d'accès aux procédures de demande d'asile	Accès à l'emploi/ Opportunités d'emploi	Education	Santé	Commerce / Affaires	Protection / Sécurité	Présence des membres de la famille dans la localité	Présence importante de compatriotes dans la localité	J'ai suivi mes amis / la famille (Voyage en groupe)	Total

	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Sénégal	0	50	0	0	50	0	0	0	0	100
Niger	0	57	0	0	33	0	11	0	0	100
Burkina Faso	3	90	0	0	3	0	2	0	1	100
Côte d'Ivoire	0	80	0	0	4	8	8	0	0	100
Guinée Conakry	1	80	1	0	8	2	7	0	1	100
Togo	0	55	0	0	36	0	0	9	0	100
Nigéria	4	78	0	0	15	0	0	0	4	100
Autre pays d'Afrique	0	83	0	0	0	0	0	17	0	100
Ensemble	3	86	0	0	6	0	3	0	1	100

Tableau 15 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon l'intention de quitter le Mali dans les douze (12) prochains mois

Nationalité	Envisagez-vous de quitter cette localité définitivement dans les douze (12) prochains mois?			
	Oui	Non	NSP	Total
	(%)	(%)	(%)	(%)
Sénégal	25	50	25	100
Niger	15	74	11	100
Burkina Faso	27	57	16	100
Côte d'Ivoire	20	60	20	100
Guinée Conakry	17	77	6	100
Togo	18	82	0	100
Nigéria	19	67	15	100
Autre pays d'Afrique	50	50	0	100
Ensemble	25	62	14	100

Tableau 16 : Répartition (%) des migrants par sexe selon la raison de choix du Mali comme pays de destination

Raison du choix du pays de destination	Sexe		
	Homme	Femme	Ensemble
	(%)	(%)	(%)
Facilité d'accès aux procédures de demande d'asile	3	1	3
Accès à l'emploi/Opportunités d'emploi	90	65	86
Education	0	1	0
Santé	0	0	0
Commerce/ Affaires	5	14	6
Protection / Sécurité	0	2	0
Présence des membres de la famille dans la localité	1	14	3

Raison du choix du pays de destination	Sexe		
	Homme	Femme	Ensemble
	(%)	(%)	(%)
Présence importante de compatriotes dans la localité	0	0	0
J'ai suivi mes amis / la famille (Voyage en groupe)	0	3	1
Total	100	100	100

Tableau 17 : Répartition (%) des migrants par nationalité ayant contracté une dette pour financer le voyage

Nationalité	Avez-vous contracté des dettes dans le cadre de ce voyage?		
	Oui	Non	Total
	(%)	(%)	(%)
Sénégal	0	100	100
Niger	2	98	100
Burkina Faso	13	87	100
Côte d'Ivoire	8	92	100
Guinée Conakry	6	94	100
Togo	9	91	100
Nigéria	11	89	100
Autre pays d'Afrique	0	100	100
Ensemble	11	89	100

Tableau 18 : Répartition (%) des transferts de fonds des migrants par nationalité

Nationalité	Sexe								
	Homme			Femme			Total		
	Effectuez-vous des transferts de fonds vers votre pays d'origine ?			Effectuez-vous des transferts de fonds vers votre pays d'origine ?			Effectuez-vous des transferts de fonds vers votre pays d'origine ?		
	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Sénégal	100	0	100	0	0	0	100	0	100
Niger	75	25	100	67	33	100	74	26	100
Burkina Faso	61	39	100	32	68	100	60	40	100
Côte d'Ivoire	65	35	100	38	63	100	56	44	100
Guinée Conakry	77	23	100	40	60	100	62	38	100
Togo	0	100	100	0	100	100	0	100	100
Nigéria	20	80	100	59	41	100	52	48	100

Autre pays d'Afrique	17	83	100	0	0	0	17	83	100
Ensemble	62	38	100	41	59	100	60	40	100

Tableau 19 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon l'organisation de leur voyage

	Qui a organisé votre voyage							Total (%)
	Moi même (%)	Employeur au Mali (%)	Compagnie/ société de recrutement (%)	Un parent ou une proche au Mali (%)	Service d'un passeur/Plusieurs passeurs (%)	Autres (%)		
	Sénégal	100	0	0	0	0	0	
Niger	76	4	0	20	0	0	100	
Burkina Faso	77	12	0	10	0	0	100	
Côte d'Ivoire	84	8	0	8	0	0	100	
Guinée Conakry	89	2	0	9	0	0	100	
Togo	82	0	18	0	0	0	100	
Nigéria	81	0	0	4	15	0	100	
Autre pays d'Afrique	67	0	33	0	0	0	100	
Ensemble	79	10	1	10	0	0	100	

Tableau 20 : Répartition (%) des migrants par nationalité et par sexe, selon l'organisation du voyage (seul ou en groupe)

Nationalité	Homme			Femme			Ensemble		
	Avez-vous voyagé-vous seul(e) ou en groupe ?			Avez-vous voyagé-vous seul(e) ou en groupe ?			Avez-vous voyagé-vous seul(e) ou en groupe ?		
	J'ai voyagé(e) seul (e) (%)	J'ai voyagé(e) avec un groupe (%)	Total (%)	J'ai voyagé(e) seul (e) (%)	J'ai voyagé(e) avec un groupe (%)	Total (%)	J'ai voyagé(e) seul (e) (%)	J'ai voyagé(e) avec un groupe (%)	Total (%)
Sénégal	75	25	100	0	0	0	75	25	100
Niger	85	15	100	67	33	100	83	17	100
Burkina Faso	67	33	100	46	54	100	66	34	100
Côte d'Ivoire	65	35	100	50	50	100	60	40	100
Guinée Conakry	85	15	100	77	23	100	82	18	100
Togo	57	43	100	25	75	100	45	55	100
Nigéria	80	20	100	68	32	100	70	30	100
Autre pays d'Afrique	50	50	100	0	0	0	50	50	100
Ensemble	69	31	100	65	35	100	69	31	100

Tableau 21 : Répartition (%) de migrants par nationalité selon la possession de document d'identification

Nationalité	Oui	Non	Total
	%	%	%
Sénégal	100	0	100
Niger	98	2	100
Burkina Faso	78	22	100
Côte d'Ivoire	75	25	100
Guinée Conakry	79	21	100
Togo	55	45	100
Bénin	0	0	0
Nigéria	81	19	100
Mauritanie	0	0	0
Autres pays Africains	100	0	100
Ensemble	79	21	100

Tableau 22: Répartition (%) des migrants par sexe selon la possession d'un contrat de travail

Possession	Sexe		
	Homme	Femme	Total
	(%)	(%)	(%)
Oui	67	33	66
Non	33	67	34
Total	100	100	100

Tableau 23 : Répartition (%) des migrants par nationalité et par sexe contraint de travail forcé

Nationalité	Sexe						Total (%)
	Homme		Femme		Ensemble		
	Etes-vous obligé ou forcé de travailler dans ce lieu ?		Etes-vous obligé ou forcé de travailler dans ce lieu ?		Etes-vous obligé ou forcé de travailler dans ce lieu ?		
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	
Sénégal	0	100	0	0	0	100	100
Niger	3	98	0	100	2	98	100
Burkina Faso	4	96	0	100	4	96	100
Côte d'Ivoire	6	94	0	100	4	96	100
Guinée Conakry	4	96	0	100	2	98	100
Togo	14	86	0	100	9	91	100
Nigéria	0	100	5	95	4	96	100
Autre pays d'Afrique	0	100	0	0	0	100	100
Ensemble	4	96	1	99	4	96	100

Tableau 24 : Répartition (%) des migrants par commune et sexe selon la disponibilité du temps de repos

Commune	Sexe								
	Homme			Femme			Ensemble		
	Disposez-vous de temps de repos ?			Disposez-vous de temps de repos ?			Disposez-vous de temps de repos ?		
	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Sadiola	96	4	100	91	9	100	96	4	100
Sitakilly	94	6	100	100	0	100	95	5	100
Kenièba	84	16	100	91	9	100	84	16	100
Kola	94	6	100	100	0	100	94	6	100
Domba	85	15	100	91	9	100	86	14	100
Doko	93	7	100	100	0	100	94	6	100
Goudiaka	93	7	100	100	0	100	95	5	100
Koussa	99	1	100	96	4	100	98	2	100
Djallon-Foula	83	17	100	97	3	100	87	13	100
Kolondièba (Chef-lieu)	99	1	100	86	14	100	98	2	100
Tiongui	96	4	100	83	17	100	95	5	100
Ensemble	92	8	100	95	5	100	93	7	100

Tableau 25 : Répartition (%) de migrants par commune selon la rémunération conformément aux termes du contrat

Commune	Etes-vous rémunérés selon les termes du contrat ou selon le montant convenu ?		
	Oui	Non	Total
	(%)	(%)	(%)
Sadiola	60	40	100
Sitakilly	67	33	100
Kenièba	87	13	100
Kola	100	0	100
Domba	20	80	100
Dogo	88	13	100
Goudiaka	82	18	100
Koussa	82	18	100
Djallon-Foula	86	14	100
Kolondièba (Chef-lieu)	73	28	100
Tiongui	70	30	100
Ensemble	74	26	100

Tableau 26 : Répartition (%) des migrants par commune et par sexe victimes de discrimination subie

Commune	Sexe								
	Homme			Femme			Ensemble		
	Discrimination			Discrimination			Discrimination		
	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Sadiola	22	78	100	9	91	100	21	79	100
Sitakilly	6	94	100	13	88	100	7	93	100
Kenièba	15	85	100	9	91	100	15	85	100
Kola	0	100	100	0	100	100	0	100	100
Domba	8	92	100	0	100	100	6	94	100
Doko	0	100	100	0	100	100	0	100	100
Goudiaka	0	100	100	0	100	100	0	100	100
Koussa	0	100	100	0	100	100	0	100	100
Djallon-Foula	0	100	100	0	100	100	0	100	100
Kolondièba (Chef-lieu)	1	99	100	0	100	100	1	99	100
Tiongui	9	91	100	0	100	100	8	92	100
Ensemble	8	92	100	2	98	100	7	93	100

Tableau 27 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon l'accès aux soins médicaux

Nationalité	Avez-vous accès aux soins médicaux ?		
	Oui	Non	Total
	(%)	(%)	(%)
Sénégal	100	0	100
Niger	100	0	100
Burkina Faso	90	10	100
Côte d'Ivoire	92	8	100
Guinée Conakry	98	2	100
Togo	100	0	100
Nigéria	93	7	100
Autre pays d'Afrique	100	0	100
Ensemble	92	8	100

Tableau 28 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon l'accès aux logements

Nationalité	Difficulté pour trouver un logement		
	Oui	Non	Total
	(%)	(%)	(%)
Sénégal	25	75	100
Niger	9	91	100
Burkina Faso	31	69	100
Côte d'Ivoire	8	92	100
Guinée Conakry	30	70	100
Togo	0	100	100

Nationalité	Difficulté pour trouver un logement		
	Oui	Non	Total
	(%)	(%)	(%)
Nigéria	26	74	100
Autre pays d'Afrique	0	100	100
Ensemble	29	71	100

Tableau 29 : Répartition (%) des migrants par sexe selon l'accès aux logements

Sexe	Difficulté pour trouver un logement		
	Oui	Non	Total
	(%)	(%)	(%)
Homme	30	70	100
Femme	21	79	100
Ensemble	29	71	100

Tableau 30 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon les difficultés financières

Nationalité du migrant	Problèmes financiers		
	Oui	Non	Total
	(%)	(%)	(%)
Sénégal	50	50	100
Niger	17	83	100
Burkina Faso	23	77	100
Côte d'Ivoire	44	56	100
Guinée Conakry	20	80	100
Togo	27	73	100
Nigéria	33	67	100
Autre pays d'Afrique	67	33	100
Ensemble	24	76	100

Tableau 31 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon leurs participations aux évènements organisés par la communauté

Nationalité	Participez-vous à certains évènements de la communauté d'accueil ?		
	Oui	Non	Total
	(%)	(%)	(%)
Sénégal	75	25	100
Niger	98	2	100
Burkina Faso	82	18	100
Côte d'Ivoire	80	20	100
Guinée Conakry	94	6	100

Nationalité	Participez-vous à certains évènements de la communauté d'accueil ?		
	Oui	Non	Total
	(%)	(%)	(%)
Togo	73	27	100
Nigéria	89	11	100
Autre pays d'Afrique	100	0	100
Ensemble	85	15	100

Tableau 32 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon leurs relations avec la communauté

Nationalité	Comment qualifieriez-vous votre relation avec la communauté proche de laquelle vous habitez actuellement ?				
	Bonne	Acceptable	Mauvaise	Ne sait pas	Total
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Sénégal	75	25	0	0	100
Niger	87	10,9	2,2	0	100
Burkina Faso	65,2	33,3	1,2	0,2	100
Côte d'Ivoire	88	12	0	0	100
Guinée Conakry	89,9	9,5	0,6	0	100
Togo	72,7	27,3	0	0	100
Nigéria	81,5	14,8	3,7	0	100
Autre pays d'Afrique	33,3	66,7	0	0	100
Ensemble	70,7	28	1,2	0,2	100

Tableau 33 : Répartition (%) des migrants par sexe selon la relation avec la communauté

Sexe	Comment qualifieriez-vous votre relation avec la communauté proche de laquelle vous habitez actuellement ?				
	Bonne	Acceptable	Mauvaise	Ne sait pas	Total
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Homme	69	30	1	0	100
Femme	85	14	1	0	100
Ensemble	71	28	1	0	100